



HAL
open science

Pratiques enseignantes et impacts chez l'élève de la scolarisation en milieu rural

Vincent Bellanger

► **To cite this version:**

Vincent Bellanger. Pratiques enseignantes et impacts chez l'élève de la scolarisation en milieu rural. Education. 2014. dumas-01221859

HAL Id: dumas-01221859

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01221859>

Submitted on 28 Oct 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ESPE de l'Université de Nantes, Université d'Angers
Université du Maine

Dans le cadre du séminaire : Sciences sociales et Éducation (Temps, Espace, Société)

*Pratiques enseignantes et impacts chez l'élève de
la scolarisation en milieu rural.*

Par : M. BELLANGER Vincent

Sous la direction de :
M. GRATTON Emmanuel

Jury : M. GRATTON Emmanuel & M. HALKO Jean-Joseph



Je, soussigné (e) M.BELLANGER Vincent déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport ou mémoire.

Bellanger

*Je tiens à remercier M. GRATTON Emmanuel qui assuré le suivi de la rédaction de ce mémoire
ainsi que M. HALKO Jean-Joseph, co-jury de la soutenance relative à ce mémoire
Je tiens également à remercier les équipes éducatives et les élèves des deux classes
dans lesquelles j'ai pu effectuer mes analyses.*

Table des matières

I. Cadre théorique.....	5
1) Introduction	5
2) L'école en milieu rural.....	6
a) La notion de rural.....	6
b) L'attachement de la population à l'école rurale.....	8
c) L'école rurale.....	10
3) Les différentes organisations d'écoles rurales.....	11
a) Généralités.....	11
b) La classe unique.....	12
(1) Présentation.....	12
(2) L'exemple d'Être et Avoir.....	14
c) Les Regroupements Pédagogiques Intercommunaux.....	16
4) Études.....	19
5) Méthodologie de recherche.....	23
II. Analyse des données recueillies	25
1) Introduction.....	25
2) Le métier de professeur des écoles en école rurale.....	27
a) Des relations différentes.....	28
(1) Des relations différentes avec les parents d'élèves.....	28
(2) Des relations différentes avec les élèves.....	28
3) Une organisation différente.....	30
a) L'organisation de la salle de classe.....	30
b) Une polyvalence certaine.....	31
c) Des méthodes pédagogiques différentes.....	32
d) Une avancée plus personnalisée.....	34
e) Contraintes de ce type de fonctionnement.....	35
4) L'impact de ce type de fonctionnement chez l'élève.....	37
a) Des élèves faisant preuve davantage d'autonomie.....	37
b) Un sentiment de « non appartenance ».....	38
c) Des résultats scolaires supérieurs.....	38
III. Conclusion.....	40
IV. Bibliographie et sitographie.....	42
1) Bibliographie :	42
2) Sitographie :	43
V. ANNEXES.....	44
1) Annexe 1 : Évolution de la composition des ménages ruraux entre 1962 et 1999 en %.....	45
2) Annexe 2 : Retranscription de l'entretien réalisé avec l'enseignante de classe CP/CE2 du Regroupement Pédagogique Intercommunal.....	46
3) Annexe 3 : Déroulement d'une journée dans la classe CP/CE2 fonctionnant en Regroupement Pédagogique Intercommunal.....	54
4) Annexe 4 : Moyenne annuelle de 6ème au collège des anciens élèves de la classe unique de Carbay(49).....	55

I. Cadre théorique

1) Introduction

Le milieu rural est pour beaucoup perçu comme un paysage agraire, sans dynamisme ni attractivité. Ainsi la représentation de l'école rurale suit celle de ce milieu. Toutefois cette représentation s'avère être faussée par une méconnaissance de fonctionnement. Afin de pérenniser la présence d'école et donc d'une certaine attractivité dans les zones rurales, les établissements scolaires doivent s'adapter à la population résidante. Cette représentation négative de l'école rurale peut être couplée avec celle d'un échec scolaire plus important dans ces zones ayant pendant très longtemps eu un accès limité à la culture. Dans le cadre de mes études supérieures, j'ai eu l'occasion de travailler avec toutes sortes d'écoles : un établissement situé en ZUS (Zone Urbaine Sensible), un établissement situé dans une zone reculée de l'Ouest Afrique (village Togolais) où l'effectif de ma classe s'élevait à cinquante deux élèves, ainsi qu'une école rurale fonctionnant en Regroupement Pédagogique Intercommunal. C'est lors d'un stage dans cet établissement situé dans le département du Maine-et-Loire que je me suis intéressé à l'impact de la scolarisation dans ce type d'établissement sur les élèves. A cet instant de ma formation, je pense qu'enseigner en école rurale me passionnerait davantage que d'enseigner en milieu urbain. Une scolarisation en école urbaine aurait-elle le même impact qu'une scolarisation en école rurale incluant un nombre de classes inférieur? De plus, une scolarisation en école à très faible effectif entraînerait-elle, comme je le pense, une intégration sociale et scolaire plus complexe? Les relations entre enseignants et élèves dans une école de type classe unique et les relations entre professeurs et élèves dans le degré secondaire étant très différentes. Pour répondre à toutes ces questions et ainsi étudier l'impact de la scolarisation en milieu rural, il me paraît primordial de travailler sur la notion de ruralité ainsi que sur les différents types de fonctionnement de structures scolaires existant au sein de ces zones. Nous étudierons ensuite les études existantes sur ce sujet dans le but de répondre aux hypothèses évoquées antérieurement et de pouvoir ainsi compléter ces travaux existants par des entretiens réalisés auprès de deux professeurs des écoles exerçant en milieu rural ainsi que des observations effectuées lors d'une journée de classe. Nous verrons ainsi les éventuelles différences d'attitudes et de résultats scolaires des élèves d'écoles rurales comparés à ceux des élèves d'école situées en milieu urbain.

2) *L'école en milieu rural*

a) La notion de rural

Avant de définir les différents types d'organisation d'école rurale, il me paraît primordial de définir la notion de ruralité. Dans l'article *Mais qu'est-ce donc que le « rural » ?* paru dans la revue *Cahiers Pédagogiques* n°365 et datant de juin 1998, Marie-Hélène Chauvat-Pouget se réfère à l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) ainsi qu'à une enquête de la DEP (Direction de l'Évaluation et de la Prospective). Elle explique que la notion de rural et donc par opposition celle d'urbain, se définissent en adéquation avec le classement des communes réalisé par l'INSEE à partir des recensements de population. Jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, une commune était considérée comme rurale si la population agglomérée ne dépassait pas les deux mille habitants. Dans les années 60' / 70' une réflexion sur cette notion de ruralité est alors menée. La notion de « péri-urbain » voit le jour. En effet de par un solde migratoire négatif en milieu urbain : la population urbaine migre des communes urbaines vers les communes aux alentours, créant ainsi des communes péri-urbaines. On parle alors d'un continuum spatial entre l'urbain et le rural, ce qui signifie que l'on peut passer d'une zone à dominante urbaine à une zone à dominante rurale, sans cassure du territoire.

Effectivement, depuis les années 50 le milieu rural a nettement évolué. L'étalement des villes et la décentralisation a provoqué une juxtaposition d'espaces résidentiels et d'espaces industrialisés, complétant les paysages agraires alors dominants. Le lien ruralité-agriculture n'est par conséquent plus si évident.

Pour reprendre la définition de l'INSEE, une « grande aire urbaine » représente un regroupement de communes sans enclave, constitué par un pôle urbain de plus de 10 000 emplois et par des communes rurales ou des unités urbaines également appelées couronnes périurbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille au sein du pôle urbain ou dans des communes avoisinantes. On distingue de ces grandes aires urbaines, les moyennes et petites aires. La principale distinction est le fait que le pôle soit constitué d'un nombre d'emplois compris entre 5000 et 10000 pour les moyennes aires et entre 1500 et 5000 pour les petites aires. Ce zonage se base sur le recensement effectué en 2008.

L'enquête de recensement effectué par l'INSEE en 2004 et 2005 montre une forte croissance démographique des régions situées à l'Ouest et au Sud du pays de par leur attractivité. Ainsi, les régions Bretagne, Provence-Alpes-Côtes d'Azur, Pays de la Loire, Rhône-Alpes et Alsace (bien que ces deux dernières ne soient pas situées au Sud ou à l'Ouest de la métropole) connaissent un excédent migratoire et un excédent naturel. Dans ces régions plus de 50% des communes de l'espace à dominante rurale ont connu une croissance démographique lors de la dernière décennie du XX^{ème} siècle¹. Certaines régions à dominante rurale voient leur décroissance atténuée comme cela peut-être le cas en région Champagne Ardennes, alors que des régions comme le Limousin ou l'Auvergne observent une reprise de leur croissance. La croissance rurale profite donc davantage aux zones rurales proches des grandes agglomérations ainsi qu'à celles situées à proximité des littoraux.

La population urbaine ne cesse d'augmenter. Dans l'essai Géographies de l'école rurale, acteurs, réseaux, territoires placé sous la direction d'Yves Jean, ce dernier cite Bernard Morel, Professeur des universités et Patrick Redor, directeur de l'Insee régional de Champagne Ardennes qui expliquent que « en définitive, la périurbanisation continue de représenter la contribution la plus forte à la croissance de la population... mais c'est au sein de l'espace rural, dans les zones attractives les moins denses et de plus en plus loin des zones d'influence des villes que l'accélération de la croissance démographique est la plus sensible »².

Comme nous pouvons le voir dans l'annexe 1, la population présente au sein de ces espaces ruraux s'est également diversifiée : en 1960, la population agricole, qu'elle soit active ou retraitée dépassait les 62% avec près de 34% d'actifs. En 1990, les retraités de l'agriculture sont représentés au sein de ce territoire à hauteur de 43 %, mais la population agricole active équivaut alors à 7% seulement. Or les 43% de retraités correspondent à la population active de 1960, qui reste sédentaire. La plus grande évolution est la proportion de cadres moyens et supérieurs : à hauteur de 4% en 1960, elle est en 1999 de 20%. La proportion d'ouvriers, d'employés et d'artisans reste sensiblement équivalente. Cette mutation sociale entraîne également une réflexion sur l'école. Les enfants d'agriculteurs ne deviennent plus forcément agriculteurs. Les parents s'investissent davantage dans la scolarité de leur enfant. Une réflexion sur l'école rurale est donc menée. Comment, dans des zones géographiques où la densité peine à dépasser les dix habitants au kilomètre carré, assurer la pérennité du système scolaire?

1 D'après INSEE première, n°726, juillet 2000

2 Géographies de l'école rurale, acteurs, réseaux, territoires placé sous la direction d'Yves Jean, ed. Ophryx Géographie

b) L'attachement de la population à l'école rurale

La population des milieux ruraux est profondément attachée à l'école. En effet l'école est source de dynamisme. L'absence d'école dans une zone géographique lui nuirait durablement. En effet, l'école en tant que service, attire la population, la présence d'école peut donc être un facteur important pour les jeunes parents souhaitant s'installer. Effectivement si la population souhaite s'installer en milieu rural, la présence d'une structure scolaire jouera en faveur du territoire, vis-à-vis d'un autre dénué d'établissements scolaires. De plus, les nouveaux habitants des espaces ruraux sont généralement bien accueillis par la population résidente des dits « espaces ». L'installation de ces nouveaux habitants, souvent parents, engendre de nouveaux besoins sur le territoire notamment dans les domaines scolaire ou péri-scolaire mais pas seulement. Ainsi les domaines culturels et sportifs se développent dans les zones rurales grâce à cette migration de population.

Les maires des communes rurales, représentants de la population de ces communes, demeurent très attachés aux écoles au sein de leur village. Effectivement, Michèle Chevalier-Coyot précise qu'en Bourgogne, « l'école reste encore et très souvent avant tout l'affaire du maire. Bien plus qu'un équipement, elle est un lieu de vie sans lequel la commune perdrait toute attractivité vis-à-vis des nouveaux arrivants potentiels. Il se dégage de certains entretiens avec les élus, un sentiment très fort d'appropriation de l'école. L'école est un petit bout d'État au sein de la commune, à préserver »³. Dans la même optique, elle nous précise qu'en Auvergne « l'école reste encore très largement et culturellement l'affaire de la commune »⁴. Cet engouement que suscite la présence d'écoles primaires au sein d'un village peut se justifier par différents éléments : d'une part comme cela a été expliqué antérieurement, la présence d'une structure scolaire est un attrait certain pour d'éventuels résidents et d'autre part l'histoire joue un rôle en faveur de cet engouement.

Ainsi, ce n'est pas un hasard si les écoles primaires sont le service le plus présent au sein des communes rurales : nous trouvons une école primaire dans 75% des communes interrogées tandis que nous trouvons un bar dans 65% de ces mêmes communes, un gîte pour 57%, un commerce pour 54% et une bibliothèque pour 50%.⁵ Toutefois, au regard des services publics menacés, les maires demeurent inquiets vis-à-vis de la poste au premier plan puis de l'école primaire. Ces inquiétudes correspondent aux services publics les plus cités par les ruraux lorsqu'on

3 Chevalier-Voyot, Michèle, (coord.), 2004, *Évaluation de l'enseignement dans l'académie de Clermont-Ferrand*, ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, p.18

4 Chevalier-Voyot, Michèle, (coord.), 2004, *Évaluation de l'enseignement dans l'académie de Bourgogne*, ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, p.14

5 Enquête « L'opinion des maires sur les services en milieu rural », Mairie Conseils, novembre 1996.

leur demande avec quels services publics ils ont le plus de contacts fréquents⁶. Afin d'illustrer ces propos, nous pouvons citer les habitants d'espaces ruraux qui, toujours d'après cette enquête, citent « l'école comme service qu'il faut à tout prix maintenir dans la commune, tant elle est perçue comme l'âme d'une collectivité et le symbole de son dynamisme ». Cette enquête nous dévoile également que 82% des personnes interrogées, parents ou non, sont attachées au maintien de l'école élémentaire dans les communes.

Cet attachement peut également se justifier par un aspect juridique. En effet depuis une opération de décentralisation, des compétences menées par l'État dans les années 1980, et qui renforce le poids des collectivités territoriales, ces dernières participent, à leur échelle, au fonctionnement de l'Éducation Nationale. Ainsi les écoles primaires sont gérées par la commune tandis que les collèges et les lycées sont gérés respectivement par les départements et les régions. En effet, selon le site de l'éducation nationale⁷, les communes sont parties prenantes au bon fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires. Ainsi, la commune s'attelle à l'organisation de la restauration scolaire, à la sectorisation scolaire, à la gestion du personnel non enseignants. De plus cette organisation permet de prendre en considération les caractéristiques locales spécifiques, comme par exemple en permettant une modification des horaires.

Les communes s'occupent en effet de l'organisation de la restauration scolaire, la caisse des écoles donne son avis sur la composition des menus et sur les tarifs, le service est organisé par le personnel communal. De plus les communes ont le choix entre avoir recours à une société de restauration privée ou bien d'assurer elles-mêmes le service. Concernant les personnels non enseignants, nous pouvons mettre en évidence les ATSEM (les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) qui sont recrutés par les mairies. Les communes ont également à traiter la question de la sectorisation scolaire. Cette question se pose naturellement dans les communes pour lesquelles il existe plusieurs écoles primaires. Ainsi, la municipalité, précise en fonction du lieu de résidence des enfants, l'école dans laquelle ils seront scolarisés.

Tous ces éléments auquel s'ajoute le fait que les communes sont propriétaires des locaux et par conséquent gèrent les constructions, les réparations, les extensions ainsi que la gestion des crédits de fonctionnement et d'équipements joue un rôle essentiel sur l'attachement des municipalités envers ces écoles. Parfois les locaux sont également utilisés pour des activités culturelles ou sportives ou encore pour les accueils de loisirs sans hébergement.

6 D'après une publication de la Datar d'une enquête réalisée par téléphone par CSA auprès d'un échantillon représentatif de 805 personnes âgées de 18 ans et plus, vivant dans l'espace à dominante rurales et dans les communes de moins de 2000 habitants.

7 <http://www.education.gouv.fr/cid199/les-collectivites-territoriales.html>

c) L'école rurale

Historiquement, de nombreuses lois ont favorisé la scolarisation pour tous. En dressant une liste non-exhaustive, nous pouvons citer les lois Ferry de 1881-1882, proclamant une obligation d'instruction et une gratuité des établissements publics. La loi Guizot de 1833, ancien ministre de l'instruction publique, impose alors aux communes de plus de 500 habitants d'ouvrir une école de garçons. Ces différentes lois, ainsi que la loi Duruy d'avril 1867, obligeant les communes de plus de 500 habitants à créer une école de filles, ont donc permis une démocratisation de l'école, notamment dans les zones rurales.

En 1962, l'Insee a créé le principe de Zone de Peuplement Industriel et Urbain (ZPIU) tenant compte de la présence de commerces et d'industries. La création de ce concept a pour but de mesurer l'influence des unités urbaines sur les espaces ruraux se situant à proximité. Le ZPIU est l'ancêtre des aires urbaines. Les établissements non situés en ZPIU sont alors situés dans ce que Marie-Hélène Chauvat Pouget appelle « le rural profond »⁸

Les départements sont classés en groupe, suivant leur coefficient de ruralité. Deux critères rentrent en compte dans le classement de ces départements : le pourcentage de communes sans écoles publiques ainsi que le pourcentage d'écoles composées d'au maximum trois classes au sein de ce département. Le premier groupe possédant le plus faible coefficient rural, est notamment composé des Bouches-du-Rhône, du Rhône ou de certains départements du bassin Parisien tel que l'Essonne, les Yvelines ou encore le département de Seine-Saint Denis. Le deuxième groupe est composé des départements suivants : la Seine-Maritime, l'Ain, la Sarthe ainsi que du Maine-et-Loire. A l'opposé le cinquième groupe, avec le coefficient rural le plus élevé est composé de départements présents dans la diagonale du vide à savoir la Creuse ou encore la Meuse ainsi que des départements montagneux tel que le Jura. Cependant, malgré cette classification, il n'est pas impossible de trouver des écoles rurales dans les départements possédant un faible coefficient de ruralité, à titre d'exemple, nous pouvons trouver des écoles rurales au sein des départements ligériens comme cela est le cas en Maine-et-Loire ou dans la Sarthe.

Dans ces zones rurales, il semble irrationnel de penser que les écoles rurales peuvent fonctionner de façon semblable aux écoles de zones urbaines. Différents types d'organisations sont alors mis en place : les écoles possédant plusieurs classes mais dans lesquels plusieurs niveaux sont intégrés. Il est certes possible de trouver des classes à plusieurs niveaux en milieu urbain mais il s'agit alors davantage d'un choix pédagogique que d'une obligation. De plus ces classes en milieu urbain ne peuvent atteindre le quadruple niveau, comme cela peut être le cas en milieu rural. En

⁸ Dans l'article Mais qu'est ce donc que le « rural »?, les cahiers pédagogiques n°365 – Juin 1998

milieu rural, il est également possible de trouver des écoles à classe unique ou encore des regroupements pédagogiques intercommunaux.

3) *Les différentes organisations d'écoles rurales*

a) Généralités

En milieu rural, les écoles doivent parfois s'adapter à la population présente sur les lieux. Ainsi, pour assurer un meilleur fonctionnement, les écoles doivent parfois opter pour une organisation différente des écoles urbaines. En effet, d'après Yves Jean, dans son essai géographique⁹, 45% des écoles maternelles et élémentaires sont situées en milieu rural représentant moins d'un quart des enfants Français, ce qui est synonyme de classes à effectifs en dessous de la moyenne nationale. La classe unique, les Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI), ou encore la classe à plusieurs niveaux permettent donc de répondre à cette demande. Nous pouvons alors nous interroger sur ce pourcentage important d'écoles rurales vis-à-vis d'un pourcentage d'élèves moindre. Ces chiffres peuvent s'expliquer de par une logique géographique. En effet, les zones géographiques à dominante rurale connaissent une densité moins importante que les zones urbaines. Ces dernières sont des zones connaissant une forte densité de territoire et une proximité de l'habitat. Ce qui engendre un nombre d'écoles primaires proportionnel au nombre d'enfant d'âge scolaire résident sur le territoire et ainsi un nombre d'élèves suffisant pour avoir une classe de niveau unique. Malgré une densité moyenne de 114 habitants au kilomètre carré¹⁰, le territoire Français connaît une hétérogénéité de densité à l'échelle départementale. Effectivement, d'après l'Insee la ville-département de Paris connaît une densité de 21196 habitants au kilomètre carré, alors que le département de la Creuse connaît une densité de 22,2 habitants au kilomètre carré¹¹. Dans ce mémoire de recherche, j'ai volontairement fait le choix d'écarter les classes à double niveaux. D'une part parce que ce type d'organisation n'existe pas uniquement en milieu rural mais est également présent en milieu urbain, même s'il s'agit ici davantage d'un choix pédagogique qu'une contrainte due aux effectifs. D'autre part, parce que ce type d'organisation se rapproche du fonctionnement en classe unique. En effet il existe de plus en plus de classe à double niveau dans les zones péri-urbaines et urbaines.

9 Géographie de l'école rurale, acteurs, réseaux, territoires aux éditions Ophrys, 2007.

10 Chiffre Insee, 2010 pour la France métropolitaine.

11 Site officiel Insee, 2009.

b) La classe unique

(1) Présentation

En milieu rural, dans l'optique d'avoir un effectif suffisant à l'ouverture d'une classe, une école peut recourir à la classe unique. Le site internet du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL)¹² définit l'école à classe unique comme « une école ne comprenant qu'une seule classe dirigée par un seul maître, et recevant des enfants de six à onze ans, dans les milieux ruraux à faible population ». Cependant comme cela est visible dans le film documentaire Être et avoir réalisé par Nicolas Philibert, cette classe peut également inclure les élèves de maternelle. Cette organisation connaît aujourd'hui une croissance négative. En effet, le nombre d'écoles à classe unique ne cesse de diminuer. De 7614 à la rentrée 1998, ce nombre a diminué de plus de 31 % pour atteindre les 5 239 en 2008-2009, ce qui équivaut à une baisse de 2 375 écoles.¹³

Le fonctionnement en Regroupement Pédagogique Intercommunal est souvent privilégié, toutefois, dans certaines zones géographiques, comme celles situées en milieu montagneux, cette organisation s'impose d'elle même, comme pour une commune isolée, sans villages situés aux alentours.

L'hétérogénéité présente dans ces classes pourrait inquiéter les familles, doutant du bon suivi de leurs enfants. Cependant un pourcentage important de ces dernières connaissent ce type de fonctionnement pour l'avoir vécu eux même dans leur scolarité. Le côté familial de cette organisation reste pour la plupart un bon souvenir, les familles souhaitent donc que leur descendance profite également de ce fonctionnement, permettant une individualisation des apprentissages. Toutefois certaines familles restent sceptiques vis-à-vis de ces écoles si différentes des autres. Dans une classe unique, les effectifs par niveaux ne dépassent rarement les cinq unités. Ceux qui peut permettre à l'enseignant d'optimiser sa présence pour chaque élève et de différencier au maximum suivant les difficultés des élèves. En outre, le fait que l'enseignant doit jongler entre plusieurs niveaux favorise le travail en autonomie de chaque élève. Toutefois, l'enseignant doit être en capacité de mettre en place cette ambiance de travail, qui peut s'avérer complexe pour les plus jeunes. Un principe de tutorat peut donc être mis en place, et cela dans un même niveau ou entre deux niveaux distincts. Néanmoins, le tutorat peut être un danger lorsque le professeur ne conserve pas un regard sur ce travail en binôme, en effet, il faut veiller à ce que l'élève aidant ne réalise pas la tâche posant problème à l'aidé, mais qu'il aide ce dernier à la bonne réalisation de la dite tâche.

12 <http://www.cnrtl.fr/>

13 Etude du Ministère de l'éducation Nationale, « Historique de quelques indicateurs du premier degré public », 2009.

Cependant cette hétérogénéité peut également avoir un impact négatif dans l'organisation de la vie quotidienne, en effet comment créer un climat où chacun se sent en harmonie avec le groupe classe lorsque les trois cycles se confondent? Un élève de 3 ans n'ayant pas les mêmes centres d'intérêts, ni les mêmes besoins qu'un élève vivant sa fin de scolarité élémentaire. De plus, nous pouvons nous questionner sur l'impact de ce type de fonctionnement sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture au cycle 2. Comment assurer un apprentissage optimal lorsque le temps de présence du professeur se voit réduit par les autres niveaux nécessitant également la présence de l'enseignant. L'isolement de l'école engendré par ce fonctionnement est également à prendre en compte, les enseignants peuvent ainsi appartenir à un réseau, afin de pouvoir échanger avec des collègues. Afin d'éviter l'isolement des élèves, l'utilisation des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) peut sembler nécessaire. Dans cette optique, la création d'un site sous la forme de blog peut être utilisée en classe afin d'échanger avec d'autres classes.

Nous pouvons penser que la classe unique connaît un avantage important au regard des classes traditionnelles : celui du suivi des élèves. En admettant que l'enseignant titulaire de cette classe reste de façon pérenne au sein de cette classe, il connaît ainsi parfaitement ses élèves qu'il suit pour certains durant toute leur scolarité primaire. En outre, il semble rationnel de penser que le fonctionnement en classe unique permet aux élèves d'acquérir une autonomie de travail certaine, ce qui semble bénéfique pour la scolarité secondaire de ces derniers.

Qui dit fonctionnement particulier laisse entendre organisation particulière : organisation de l'enseignant comme cela a été évoqué précédemment ainsi qu'une organisation matérielle. Comme le soulignent Eric GREFF et Jean KOKYN ¹⁴, les locaux d'une classe unique sont souvent de taille importante au regard du nombre d'élèves qu'elle reçoit, cela étant notamment dû à la baisse démographique que les communes concernées ont pu connaître. Ainsi, si tel est le cas, et si les salles de classe à disposition sont contiguës, les auteurs conseillent une organisation de classe calquée sur un appartement. Il est en effet tout à fait possible de prévoir un coin relatif aux arts visuels, un coin pour les temps d'autonomie (bibliothèque, jeux pédagogiques...), un coin où sont installés les bureaux des élèves. Ainsi de part l'autonomie acquise par les élèves, ces derniers peuvent se déplacer librement dans la classe, tout en permettant à l'enseignant - de par un regard constant sur tous les niveaux de sa classe – d'assurer la sécurité de ses élèves.

14 Enseigner dans une classe à plusieurs niveaux, aux éditions Retz P.162

(2) L' exemple d' Être et Avoir

Le film documentaire Être et Avoir réalisé en 2002 par Nicolas Philibert, nous entraîne dans le quotidien d'une école à classe unique située dans la région Auvergne. Nous avons donc l'occasion de suivre cette classe unique d'une quinzaine d'élèves de la maternelle au CM2, lors de l'année scolaire 2000-2001. Georges Lopez, enseignant de 35 ans d'expérience dont 20 dans cette école nous ouvre donc les portes de sa classe. Dans ce documentaire, l'organisation des classes uniques est exprimée de manière implicite. Sans faire une analyse des choix de réalisation, il est dommage de ne pas avoir mis en avant le témoignage de l'enseignant sur ces choix pédagogiques. Le fait que ce documentaire soit réalisé pour un grand public et non pour un public enseignant peut expliquer ce choix.

Comme cela a été évoqué antérieurement, il peut être difficile pour les élèves en bas âge de prendre en compte la disponibilité particulière de l'enseignant qu'engendre le fonctionnement en classe unique. En effet, lors d'une séance d'écriture, alors que l'enseignant discute avec un élève, les autres ne peuvent s'empêcher d'être demandeur d'une attention particulière. Néanmoins au cours du documentaire, une grande évolution est visible. Le principe du travail en groupe et de l'autoévaluation est d'ailleurs présent au cours de cette scène, où l'enseignant montre aux élèves le travail de chacun en leur demandant leur avis. Le fait d'introduire cette notion d'autoévaluation permettra à l'enseignant de favoriser l'autonomie par la suite. Par ailleurs, dans une autre scène se situant au cours de l'année scolaire, nous pouvons voir que ces mêmes élèves corrigent leurs camarades avant même que le maître propose une concertation de point de vue.

Au début du documentaire, nous pouvons nous apercevoir qu'il peut être complexe pour les élèves de tous cycles de rester concentrés lorsque l'enseignant est en phase orale avec un autre niveau. Le principe du travail en autonomie est cependant exprimé dans une scène où nous pouvons voir les élèves du cycle 1 en activité coloriage pendant que l'enseignant propose un travail sur les fractions aux élèves du cycle 3. Afin d'éviter un débordement pouvant rapidement perturber une ambiance de travail, l'enseignant se doit d'être assez strict.

Afin de créer une bonne relation entre les élèves de tous cycles, certaines activités sont faites en commun : cuisine, luge... Un aspect familial est visible entre les élèves, les plus grands jouant un rôle protecteur à l'encontre des plus petits. Ce type de fonctionnement est au fil de l'année tellement intégré par les élèves que les plus jeunes ont du mal à concevoir un autre type de fonctionnement. Les élèves sont d'ailleurs tellement attachés à leur enseignant, qu'ils semblent inquiets lorsque celui-ci leur annonce sa fin d'activité prochaine.

Les relations avec les parents d'élèves sont également très peu présentées dans le film, nous pouvons cependant en déduire que l'enseignant joue un rôle très important pour les familles. Nous pouvons voir que la parole de l'enseignant est très importante pour ces dernières.

La classe unique - engendrant des faibles effectifs par niveau - favorise le travail par petits groupes et le tutorat, cependant dans la vidéo nous pouvons voir que le principe du tutorat n'est pas optimal. L'élève aidant son camarade a plus tendance à faire à sa place qu'à l'aiguiller dans la bonne réalisation de la tâche.

Cependant l'organisation en classe unique peut s'avérer complexe, notamment pour les sorties, les besoins et les programmes n'étant pas les mêmes pour les élèves d'âges différents, il peut être difficile de trouver une sortie adaptée à chacun. A titre d'exemple, la visite du collège pour les CM2, se fait avec la classe entière. Nous pouvons donc nous interroger sur la présence des cycles 1 et 2 au cours de cette visite.

A la fin du reportage l'enseignant fait un bilan individuel avec chaque CM2 afin d'analyser le passage en 6ème. Nous pouvons voir que, malgré le fait qu'aucun maintien n'est effectué, chaque élève connaît des lacunes assez importantes, nous avons notamment eu l'occasion de suivre un élève connaissant des difficultés avec les tables de multiplication. Nous pouvons nous interroger sur la provenance de ces lacunes : proviennent elles de ce type de fonctionnement? Ou encore du fait que les élèves en question dont nous avons pu suivre des moments de vie quotidienne, participent aux travaux agricoles et ont donc moins de temps à consacrer à leur travail personnel. Nous pouvons également voir que les élèves appréhendent le début de leur scolarité secondaire, et précisent qu'ils resteront ensemble : ceci est un effet à prendre en considération dans ce type de fonctionnement, les élèves sont habitués à vivre en petits groupes et par conséquent le nombre important d'élève au sein des établissements peut susciter une plus forte appréhension chez ces derniers.

c) Les Regroupements Pédagogiques Intercommunaux

L'article L212-2 du Code de l'éducation stipule que « toute commune doit être pourvue au moins d'une école élémentaire publique. Il en est de même de tout hameau séparé du chef-lieu ou de toute autre agglomération par une distance de trois kilomètres et réunissant au moins quinze enfants d'âge scolaire ». Toutefois, il peut être compliqué pour une commune d'assurer la pérennité d'une école, pour des raisons économiques notamment, l'entretien d'une école pouvant avoir un coup important pour un village de petite taille. Cet article rajoute donc que « deux ou plusieurs communes peuvent se réunir pour l'établissement et l'entretien d'une école. Cette réunion est obligatoire lorsque, deux ou plusieurs localités étant distantes de moins de trois kilomètres, la population scolaire de l'une d'elles est inférieure régulièrement à quinze unités. » Ainsi, « Un ou plusieurs hameaux dépendant d'une commune peuvent être rattachés à l'école d'une commune voisine »¹⁵. Cette mesure est prise par délibération des conseils municipaux des communes intéressées. Ceci est le principe même du Regroupement Pédagogique Intercommunal.

L'organisation en Regroupement Pédagogique Intercommunal, mise en place dans les années 1960, peut donc être une obligation pour des communes proches, lorsque l'une d'elles connaît une population d'âge scolaire inférieure à quinze. Cependant ce type de fonctionnement peut également être un choix délibéré des communes. En effet, le docteur en géographie Anne Bouju-Goujon, dans sa thèse *La dimension spatiale du temps social : les pratiques et les représentations des familles pour la scolarisation maternelle et primaire*¹⁶ dans des espaces ruraux et péri-urbains, exemple en Indre et Loire et dans la Vienne, thèse de doctorat en géographie (2001) précise que dans le département d'Indre et Loire, il serait possible d'ouvrir une école à deux ou trois classes. Néanmoins, avec ce type d'organisation, les cours à niveau unique voire à double niveau n'existeraient pas : les effectifs par niveau seraient moins importants et il serait plus que plausible de voir des classes pouvant atteindre les quatre niveaux. Ce type d'organisation existe également, mais le choix du RPI peut donc être réalisé dans l'optique de ne pas multiplier les niveaux au sein d'une même classe. Les Regroupements Pédagogiques Intercommunaux sont donc un moyen de tendre au maximum vers un rapport un cours / une classe tout en conservant les avantages des petites écoles, comme le souligne Yves Jean dans son essai géographique : Géographie de l'école rurale : acteurs, réseaux territoires.

Le fonctionnement en Regroupement Pédagogique Intercommunal peut s'opérer de deux

15 Article L212-2 du Code de l'éducation

16 Il aurait fallu écrire « école maternelle et élémentaire ». En effet l'école primaire regroupe l'école maternelle et élémentaire

manières distinctes : concentré ou dispersé. Le Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré consiste en une implantation d'une école dans une seule commune avec un financement intercommunal mais une unique direction. Les élèves résidant dans les communes appartenant au regroupement sont donc scolarisés au sein de cette unique école. Le Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé ou à classes dispersées consiste en la présence d'une ou plusieurs classes dans chaque commune de ce regroupement. Ces classes fonctionnent comme un ensemble, mais ont malgré tout une direction propre ainsi qu'un financement propre qui s'ajoute au financement intercommunal. En outre, au cours de sa scolarité primaire, un élève fréquentera plusieurs structures scolaires. D'une manière globale, la répartition des classes par village s'effectue par cycle, dans la mesure du possible, suivant les effectifs.

Le fonctionnement en Regroupement Pédagogique Intercommunal a comme tout type d'organisation, des avantages et des inconvénients. Pour les chercheurs, les élèves auraient de meilleures chances de réussite dans les classes à plusieurs niveaux qu'au sein d'une classe à niveau unique¹⁷. Cependant le fonctionnement en RPI n'oblige pas le fonctionnement des classes à niveau unique. J'ai pour ma part effectué un stage dans un RPI dispersé du Maine-et-Loire, comportant une classe incluant les élèves de maternelle, une classe incluant les élèves de CP et de CE1, et une autre classe pour le cycle 3. Pour les enseignants, cela permet une classe avec des écarts d'âge moins importants, et par conséquent d'éviter un fonctionnement de type classe unique qui nécessiterait une différenciation plus importante, et une présence moindre pour chaque groupe d'âge. Cependant, pour les Regroupements Pédagogiques Intercommunaux Dispersés, la communication et la mise en place de projet peut s'avérer être plus complexe. Enfin, pour les communes participant à ce type de fonctionnement, le RPI est un moyen de lutter contre la disparition d'une structure scolaire ainsi qu'un système de mutualiser les moyens financiers. Cependant, ce type de fonctionnement n'est pas toujours économique : « Le coût total de scolarisation [...] ne varie que de moins de 5% lorsqu'on agrège coûts de fonctionnement des écoles et coûts de transport. ».¹⁸

Actuellement très peu de textes gouvernent l'organisation en Regroupements Pédagogiques Intercommunaux. La circulaire de la direction n°903 datant du 20 mai 1975 recommande l'application stricte du seuil de fermeture pour chaque classe unique. Cette circulaire présente les Regroupements Pédagogiques Intercommunaux comme une juxtaposition des classes uniques. C'est à cette époque que le développement des RPI dans certains départements va être favorisé par l'administration centrale. En 1992, une réponse ministérielle explicite l'accord entre plusieurs communes qu'engendre ce type de fonctionnement. Les conditions financières et

17 Archivage CNDP, nov. 2004

18 Institut de recherche sur l'économie de l'éducation, étude publiée en 1994 et reprise en 1998

administratives du regroupement sont formalisées dans un texte. La fermeture des écoles à classe unique en milieu rural ont pour répercussion de favoriser l'exode rural. C'est pour cette raison, que le moratoire Balladur, du nom du Premier Ministre de l'époque, voit le jour en 1993. Ce moratoire suspend la fermeture des classes uniques sans l'aval du conseil municipal. Autre tournant important, une circulaire datant de 1998, cette dernière relative à l'avenir du système éducatif en milieu rural isolé, a pour vocation de mettre fin au développement des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux, en prônant la mise en place des Réseaux Ruraux d'Éducation (RRE). A la différence des RPI, la mise en place de ces derniers ne consiste pas à répartir différemment les élèves suivant leur niveau scolaire, mais à permettre aux enseignants d'un même secteur de travailler en équipe avec les élèves sur des projets communs, tout en conservant les différentes écoles. De plus, les écoles membres de ce réseau peuvent se partager du matériel scolaire, tel que du matériel d'éducation physique et sportive. Il d'agir d'un « dispositif, pas une structure » comme le souligne le syndicat d'enseignant SNUIPP « dont l'objectif est de permettre l'organisation en milieu rural isolé de projets éducatifs cohérents de la maternelle au collège qui par une offre éducative scolaire et périscolaire de qualité, permettent de freiner le mouvement des élèves vers les chefs-lieux de canton et même d'encourager un mouvement du centre vers les périphéries ».

Le développement des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux a par conséquent engendré une diminution des écoles à classe unique. En effet, malgré le fait que la fréquence de ce type d'organisation dépasse les 24 % dans les départements ruraux de Corse, Haute-Alpes, Somme ou encore au sein des départements situés dans la diagonale du vide - zone allant du nord-est ou sud-ouest du territoire métropolitain – cette fréquence ne cesse de diminuer. En outre sur le reste du territoire, la présence de classe unique demeure rare comme par exemple dans les régions Bretagne, Île-de-France ou encore Pays-de-la-Loire. Yves Jean justifie cette tendance de par la création des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux en quantifiant l'évolution de chaque type d'organisation. En effet, d'après un essai rédigé sous sa direction¹⁹, on compte 1135 fermetures de classes uniques de 1990 à 1993 pour 429 ouvertures de RPI dont 298 dispersés. Cette évolution perdure de 1993 à 1998 avec 649 fermetures de classes uniques pour 313 RPI dont 247 dispersés. En 2001, il existe alors 4768 RPI pour 2310 en 1980. Le nombre de RPI reste stagnant depuis cette date. Sous Xavier Darcos on comptabilisait 4800 RPI. Le nombre d'écoles isolées en France avoisine donc les 7000 si on ajoute aux RPI les classes uniques, au nombre de 2000. Cependant, cette évolution perdure, avec la fermeture de 300 à 500 classes uniques par an.

La question du financement au sein regroupement pédagogique intercommunal peut

¹⁹ Géographie de l'école rurale, acteurs, réseaux, territoires. Sous la direction de Yves Jean, aux édition Ophrys Géographie.

également se poser. Ainsi un second regroupement pédagogique intercommunal précise sur son site internet que la facturation des dépenses est divisée entre les communes de ce regroupement pédagogique intercommunal de la manière suivante : 65% au prorata des élèves scolarisés, 20% au prorata de la population, 15% au prorata du potentiel fiscal de chacune des communes.

4) *Études*

L'organisation en milieu rural diffère en plusieurs points de l'organisation en milieu urbain. Christine Leroy-Audouin et Alain Mingat (IREDU, CNRS et Université de Bourgogne) dans l'article Les classes à plusieurs cours, issu des Cahiers Pédagogiques n°365 de juin 1998 s'intéressent à l'impact engendré par ce type de scolarité sur les élèves. Pour cette étude, ils s'appuient sur des établissements situés dans des zones à dominante rurale, plus précisément dans le département de Saône-Et-Loire et dans l'Yonne.

D'après cette enquête, les élèves de CE2 possèdent des acquis plus importants que les élèves de même niveau scolarisés en cours simple. Le redoublement est également proportionnellement plus présent dans les classes à niveau unique, même si la différence s'avère être modeste et donc peu significative. A l'époque de l'enquête, les chercheurs ont démontré que la probabilité de redoublement est d'environ 34% pour l'ensemble de l'échantillon alors qu'elle ne dépasse pas les 20% pour les élèves ayant réalisé la totalité de leur scolarité en classe unique.

Ces différences peuvent se justifier par des pratiques pédagogiques qui varient suivant le type d'organisation de l'école. En effet, un enseignant ayant une classe de vingt-cinq élèves de niveau multiple se voit contraint de varier sa pédagogie et ses axes de travail, notamment en favorisant le travail en autonomie de l'élève. L'enseignant doit adapter ses pratiques pédagogiques au fonctionnement de sa classe. L'étude montre ainsi que le temps de travail en autonomie augmente à mesure que les cours se multiplient au sein d'une même classe. Ainsi, dans une classe à cours simple les élèves travaillent en autonomie en moyenne 103 minutes quotidiennement contre 128 en cours multiple et 151 minutes en classe unique. Nous pouvons donc penser que le travail en autonomie est un élément essentiel à une réussite scolaire optimale. Les auteurs s'accordent également pour dire que malgré une prise en charge importante des élèves par l'enseignant en cours simple, ce temps serait souvent trop peu optimisé tandis qu'en classe unique ce temps serait maximisé. En outre, nous pouvons observer que les élèves acquièrent plus facilement des connaissances lorsque cette gestion du temps se trouve être plus rigoureuse. Les progrès individuels seraient plus importants lorsque l'enseignant prend davantage en charge les élèves. Ce qui semble

concorde avec le fonctionnement en classe unique où les effectifs par niveau sont moindres et où l'enseignant peut différencier au maximum les apprentissages et ainsi lutter contre les éventuelles difficultés.

Pour les auteurs, être directif s'avère avoir des effets pédagogiques variables. En effet, un fort encadrement avec une faible optimisation du temps scolaire serait la situation la moins favorable à un bon apprentissage tandis qu'une utilisation rigoureuse de ce même temps scolaire avec une direction identique consisterait à la meilleure situation d'apprentissage. Ce temps d'autonomie se trouve être différemment utilisé suivant l'organisation des classes. Les activités que nous retrouvons majoritairement dans les cours simples sont le dessin ou la lecture individuelle tandis que les classes uniques et les cours multiples exploitent davantage ce temps pour des activités de renforcement ou du tutorat.

Cette enquête ne se cloisonne pas au premier degré : l'intégration au collège est également évoquée. Il est notamment précisé que les élèves de classe à niveaux multiples s'intègrent « marginalement mieux » que les élèves issus de cours simple, à niveau scolaire homogène. Ce qui peut paraître étonnant, en effet la transition d'école à petit effectif au collège incluant un effectif nettement plus important pourrait avoir un impact sur les élèves. Tout comme le type de relation avec les enseignants : l'aspect familial pouvant être présent dans les classes uniques ou à niveaux multiples est inexistant au sein des établissements scolaires.

De plus, après étude, nous pouvons voir que les élèves scolarisés en classe unique ont davantage progressé lors de leur première année de scolarisation en secondaire, pour atteindre à la fin de cette même année des résultats sensiblement meilleurs. En outre, en ne tenant uniquement compte des élèves en difficultés scolaires, la probabilité de maintien en 6^{ème} des élèves ayant effectué leur scolarité en classe simple s'avère être de 7% supérieur de ceux ayant fréquenté une classe unique ou une classe à niveaux multiples. Cela prouve que les résultats scolaires ne sont pas le seul facteur en vigueur pour justifier un redoublement. « Le jugement des enseignants sur les capacités futures des élèves à s'adapter et réussir » pour reprendre les termes d'Alain Mingat et de Christine Leroy-Audouin justifie également un éventuel maintien. Ce jugement se porte bien évidemment sur les observations des enseignants effectuées lors de l'année scolaire : comportement et méthodes de travail des élèves en question.

Francoise Oeuvarard, dans son rapport « Les petits établissements scolaires » évoqué par Yves Jean dans l'essai qu'il dirige²⁰, connote l'impact du nombre de cours par classe dans la réussite

20 Géographie de l'école rurale : acteurs, réseaux, territoires

scolaire des élèves, en 1993 les meilleurs résultats de l'évaluation nationale en français et en mathématiques s'avère être au sein des classes à cinq cours : à hauteur de 65,9 points en français et de 72,8 en mathématiques. Pour une classe à six niveaux les chiffres évoqués sont respectivement de 64,8 et de 69,5. Les résultats les plus bas se trouvent être ceux des classes à un niveau à hauteur de 63,1 en français et 66 en mathématiques.²¹ Cependant en CE2, les écoles urbaines et les écoles rurales ont des pourcentages de réussites sensiblement égaux. En français, les écoles urbaines ont des résultats de 63,2 tandis que les écoles rurales ont des résultats atteignant les 63,1. Cependant, nous pouvons différencier les écoles à moins de quatre classes ayant un résultat de 64,4 et celles à plus de quatre classes pour des résultats de 62,4. La situation est sensiblement la même pour les mathématiques. Les écoles rurales ont un résultat de 67,4 tandis que les écoles urbaines ont un résultat de 67,5. En suivant la même logique, nous pouvons nous apercevoir que les écoles à moins de quatre classes atteignent un résultat de 69 alors que le résultat des écoles de plus de quatre classes ne dépasse pas les 66,5 points. Grâce à ces résultats nous pouvons confirmer que les écoles rurales de types classes uniques, regroupements pédagogiques intercommunaux ou encore classes à niveaux multiples connaissent des meilleurs résultats scolaires que les écoles urbaines ou encore les écoles rurales fonctionnant de manière un peu plus classique.

Ces résultats vont à l'encontre des propositions de Pierre Mauger - ancien instituteur chargé par le gouvernement de l'aménagement du système éducatif dans des départements « pilotes » dans les zones d'habitat dispersé - datant de 1989 qui se traduisent par « l'organisation de l'éradication des classes uniques hors des critères d'effectif, d'abord dans sept départements pilotes »²². Ces propositions ont entraîné une forte résistance de la part des personnes au contact de ces structures : parents, enseignants ainsi que les élus des communes concernées. De part cette résistance tant virulente qu'inattendue, des praticiens ont démontré que l'organisation de ce type d'école n'avait rien d'archaïque. Les médias ont alors mis en lumière cette affaire en faisant découvrir ce type de fonctionnement au grand public. Des colloques ont également vu le jour. Gêné par cette résistance, qui entravait une politique d'aménagement du territoire, le ministère de l'Éducation nationale, avec à sa tête Lionel Jospin, commandita une étude sur les résultats des classes uniques. Cette étude, menée par la Direction de l'évaluation et de la prospective, avait pour objectif de mettre un terme à cette polémique. Toutefois les résultats de cette étude sont à l'encontre des attentes de Pierre Mauger. En effet, comme évoqué précédemment les travaux de Françoise Ouevrard puis ceux réalisés par Alain Mingat²³ nous révèlent que les résultats des classes uniques

21 Source ministère de l'éducation nationale. Les scores représentent le pourcentage d'items réussis

22 *Géographie de l'école rurale*, sous la direction de Yves Jean, édition Ophrys Géographie page 197

23 Ouevrard F., Direction de l'enseignement et de la prospective. Mingat A, Institut universitaire professionnalisé de Dijon (management de de l'Education, de la Formation, et de la Culture.

sont supérieurs à la moyenne nationale. Dans un autre rapport Jean Ferrier, notait que les résultats scolaires étaient sensiblement proportionnels au niveau d'hétérogénéité d'une classe. Ainsi plus les niveaux sont nombreux au sein d'une même classe, plus les résultats des élèves, en termes de réussite scolaire, seraient élevés.

A contrario, Françoise Œuvrard a souligné, dans des travaux qu'elle a menés, que les résultats des regroupements pédagogiques intercommunaux étaient plutôt inférieurs à la moyenne nationale bien que ces derniers furent créés pour contrer ce que le ministère de l'époque « pensait être des handicaps »²⁴. Toutefois les regroupements pédagogiques intercommunaux dispersés connaissent des classes de niveaux plus homogènes et cela permet aux différentes écoles une amélioration des locaux et des moyens. Cependant les travaux de Françoise Œuvrard ne stipulent pas le type de regroupements pédagogiques intercommunaux pris en considération. Ainsi nous pouvons nous demander s'il s'agit des RPI dispersés avec une organisation plus proche de celle en place au sein des classes uniques ou bien des RPI concentrés ayant un fonctionnement plus proche de celui d'une école rurale à plusieurs classes ou d'une petite école de milieu péri-urbain de trois ou quatre classes.

24 Géographie de l'école rurale : acteurs, réseaux, territoires sous la direction de Yves Jean aux éditions Ophrys Géographie.

5) *Méthodologie de recherche*

Les enquêtes menées par les différents auteurs évoquées antérieurement démontrent les bienfaits de l'école rurale. Les élèves de classes à niveaux multiples auraient de meilleures chances de réussite scolaire que les élèves scolarisés en milieu urbain. D'après Christine Leroy-Audouin et Alain Mingat, la valorisation des travaux en autonomie, favorisée par le fait d'avoir plusieurs niveaux dans une classe serait un élément essentiel dans cette réussite. Le nombre de classes par école aurait également un impact. En effet, les écoles rurales incluant un nombre de classes inférieurs à quatre auraient des meilleurs résultats scolaires que les écoles rurales à plus de quatre classes, et donc fonctionnant principalement en cours simple. La domination des cours simples, en termes de résultats scolaires, est donc présente à l'échelle nationale mais également à une échelle plus grande : à l'échelle rurale. En outre, le passage au collège s'avérerait être plus simple pour les élèves issus de classes uniques ou de regroupements pédagogiques intercommunaux. D'une part grâce à de meilleurs résultats scolaires, d'autre part grâce à une meilleure organisation de travail permettant aux différents enseignants du secondaire une représentation qui diffère de celle qu'ils peuvent avoir sur des élèves issus de classes à cours simple à niveau scolaire égal.

Cependant, malgré les enquêtes menées par ces auteurs, nous pouvons nous interroger sur les représentations des enseignants sur l'école rurale. En effet, la notion de rural est aujourd'hui liée à tort à une population agricole. Or, les catégories socioprofessionnelles en zone rurale se sont diversifiées, notamment en raison d'un solde migratoire positif dès les années 1970. La question de l'adaptation sociale lors de l'entrée en secondaire peut également se poser. En effet, il ne serait pas inopiné de penser qu'un élève provenant d'une école à effectif important s'adapte socialement mieux au collège, qu'un élève provenant d'une école à classe unique par exemple.

Pour considérer au mieux la pédagogie utilisée au sein des écoles rurales, il me paraît essentiel de mener une phase d'observation personnelle. Ainsi j'ai pu effectuer une observation et interroger une enseignante travaillant depuis une dizaine d'années au sein d'un regroupement pédagogique intercommunal dispersé. Ce dernier fut le deuxième à être créé en France. Suivant les effectifs, la répartition des niveaux par communes peut varier. Ainsi l'enseignante a à sa charge cette année le cours préparation ainsi que la deuxième année de cours élémentaire, tandis que la première année du cours élémentaire est scolarisée avec les classes du cours moyen. L'année dernière sa classe se composait des CP-CE1. Il y a quelques années elle enseignait aux CP-CM2. En outre, dans le département de la Sarthe, une commune propose une école à classe unique.

L'enseignante de cette classe a gentiment accepté de répondre à mes interrogations et m'a invité à passer une journée pour observer le fonctionnement de ce type de classe. Ces différentes observations et ces entretiens m'ont permis de prendre conscience des représentations de ces enseignants en poste dans ce type d'école et de découvrir également les éléments les motivant à enseigner dans ce type d'école. En effet, malgré le fait que notre affectation ne soit pas toujours celle souhaitée, il n'est pas rare de voir un enseignant se sédentariser dans ce genre d'école. Ces entretiens porteront également sur une comparaison de résultats et de travail scolaire à laquelle les enseignants pourront – selon leur parcours – éventuellement répondre. Ainsi l'objectif de cette recherche sera de vérifier les hypothèses suivantes : les élèves d'écoles rurales sont ils effectivement plus autonomes que les élèves scolarisés en milieu traditionnel? Les résultats scolaires des élèves scolarisés dans des écoles fonctionnant sur le principe de la classe unique ou sur celui du regroupement pédagogique intercommunal sont ils réellement supérieurs à ceux des écoles scolarisés dans des écoles fonctionnant de manière plus commune?

II. Analyse des données recueillies

1) Introduction

L'école rurale serait ainsi bénéfique pour les élèves. Comme le démontre les différentes enquêtes évoquées antérieurement dans ce dossier, les élèves scolarisés en classes uniques obtiendraient des résultats sensiblement supérieurs aux écoles traditionnelles. Cependant les Regroupements Pédagogiques Intercommunaux auraient des résultats inférieurs à la moyenne nationale, néanmoins il existe différents types de Regroupements Pédagogiques Intercommunaux : les regroupements dits « dispersés » et ceux dits « concentrés ». En outre il existe des différences entre ces sous-catégories : en effet au sein même de la catégorie des regroupements pédagogiques intercommunaux dispersés, l'organisation varie en fonction de la démographie des villages concernés. Ainsi dans certains regroupements pédagogiques intercommunaux dispersés, nous trouvons plusieurs niveaux dans une seule classe alors que pour certains, malgré une répartition des cycles sur différents villages, nous trouvons plusieurs classes au sein de la même structure scolaire, les classes sont alors constituées d'un seul niveau scolaire, ce qui peut modifier les résultats de l'enquête entreprise par Françoise Oeuvarard. Nous pouvons donc nous demander ce qui engendre des meilleurs résultats scolaires au sein des écoles rurales. Nous pouvons penser que le fait d'avoir un « groupe-élèves » par niveau relativement faible permet aux enseignants concernés d'adapter leur pratique à leurs élèves et ainsi différencier le travail au maximum pour avancer au rythme des élèves tout en leur permettant de valider les compétences du Socle Commun des Connaissances et des Compétences. Nous pouvons également nous questionner sur le rôle de l'enseignant. En effet, plus les niveaux sont importants au sein d'une seule classe, plus l'enseignant se doit de répartir son temps entre les différents niveaux, ce qui impose aux élèves d'acquérir rapidement une certaine autonomie. Pour répondre à ses interrogations, j'ai contacté une école fonctionnant en Regroupement Pédagogique Intercommunal dispersé, qui fut créé en 1973 soit le deuxième en France et une fonctionnant en classe unique, regroupant des élèves de la petite section de maternelle au cours moyen deuxième année. Ce qui rajoute une spécificité supplémentaire à cette classe, en effet la grande majorité des classes uniques séparent les classes de maternelle et les classes d'élémentaires.

Le regroupement pédagogique intercommunal en question concerne trois communes du Bugeois dont la population totale s'élève à 850 habitants en 2009: 314 habitants pour la première,

262 pour la deuxième et 274 pour la troisième, constituées respectivement de 19,9 %, 19,6 % et 16,85 % de 0-14 ans²⁵. Les niveaux sont répartis comme suit le cycle 1 dans une première commune, les CP et CE2 dans la deuxième et les CE1, CM1 et CM2 dans la troisième. Tandis que la commune fonctionnant en classe unique se situe dans une commune Sarthoise de 440 habitants.²⁶ Ces différentes communes sont donc sensiblement semblables d'un point de vue démographique. De plus comme nous l'avons vu précédemment, les départements de la Sarthe et du Maine-et-Loire sont des départements ayant un coefficient de ruralité sensiblement égal, en effet ces deux départements sont classés dans le même groupe²⁷. Pour effectuer cette analyse, j'ai passé une journée dans la classe de CP-CE2 du regroupement pédagogique intercommunal durant laquelle j'ai pu m'entretenir avec l'enseignante. Il en est de même pour la classe unique avec pour seule différence le fait que l'entretien s'est fait davantage de manière informelle, l'enseignante ayant répondu à chacune de mes questions au fil de la journée.

Ainsi, au cours de ces journées j'ai pu observer le rôle et les pratiques de l'enseignant au sein de ces classes et l'impact que ce type d'organisation semblait avoir sur les élèves.

25 Source Insee

26 Source Insee

27 Voir II) 3)

2) *Le métier de professeur des écoles en école rurale*

Le métier de professeur des écoles en milieu rural est quelque peu différent du métier de professeur des écoles en milieu plus traditionnel. En effet, malgré les similitudes existantes : les programmes de l'Éducation Nationale notamment, qui sont les mêmes dans toutes les écoles publiques Françaises, il existe des différences engendrées directement par le contexte rural, le fait d'avoir des cours multiples par exemple, que l'on retrouve toutefois de plus en plus dans les écoles non-rurales ainsi que l'isolement que peut engendrer l'exercice de ce métier en milieu rural. Cet isolement est défini comme une contrainte par les deux enseignantes que j'ai rencontrées pour la rédaction de ce mémoire. L'enseignante exerçant en RPI, connaît sa onzième année d'exercice dans cette école pour sa onzième année d'enseignement tandis que l'enseignante de la classe unique exerce dans cette école depuis sept ans. Cette dernière connaît également un parcours atypique, dans le sens où son parcours antérieur à cette classe se compose de regroupements pédagogiques intercommunaux, et de SEGPA²⁸ (classes de collège accueillant des élèves ayant des difficultés d'apprentissage importantes et ne maîtrisant pas les connaissances et compétences du socle commun attendues à la fin de la scolarité primaire). Le fait d'enseigner dans ces écoles n'est pas dû au fruit du hasard, en effet l'enseignante du RPI a eu l'occasion d'effectuer un stage dans cette école et n'a donc pas hésité à demander l'affectation dans celle-ci lorsqu'elle a appris le départ de l'enseignant titulaire. De même l'enseignante en classe unique affectionne particulièrement le fonctionnement en classe unique. En effet lorsque je lui ai demandé pourquoi l'école fonctionnait en classe unique et non en regroupement pédagogique intercommunal, elle m'a annoncé que c'était un choix des municipalités malgré le fait que les autres communes ne fonctionnent pas en classe unique, et que si à l'avenir il arrivait que cette école cesse de fonctionner de la sorte, elle demanderait sa mutation.

28 Section d'enseignement général et professionnel adapté

a) Des relations différentes

(1) Des relations différentes avec les parents d'élèves

Ce type d'organisation engendre des relations différentes avec les familles. En effet, les enseignantes que j'ai rencontrées exercent dans cette école depuis plusieurs années et ont donc eu les mêmes élèves pendant plusieurs années voir parfois plusieurs membres de la fratrie. La confiance que leur accordent les parents est donc très importante. De plus, les enseignants peuvent habiter dans les communes concernées par ce type d'organisation. L'enseignante du regroupement pédagogique, par exemple, à sa fille comme élève, ainsi il est arrivé que d'autres élèves passent des journées à son domicile. Les parents voient donc l'enseignante dans un contexte autre que scolaire, ce qui engendre des relations autres. Certains parents sont d'ailleurs amis avec l'enseignante, le tutoiement est utilisé par certaines familles.

Cependant, ce type d'organisation particulière peut inquiéter certaines familles, certains parents pensent que le fait d'avoir plusieurs niveaux dans une seule classe, engendre une disponibilité moins importante de l'enseignant pour leur enfant. Ainsi certains parents scolarisent leurs enfants dans les écoles des communes voisines, certaines familles n'hésitant pas à faire plus d'une dizaine de kilomètres pour connaître une organisation qu'ils connaissent davantage. La scolarisation en école privée peut également être privilégiée par les parents. Mais cela peut s'expliquer, en effet, l'enseignante de classe unique m'annonçait qu'avant son affectation au sein de cette école, les parents subissaient un changement annuel d'enseignants, ces derniers souhaitant retrouver un type d'organisation plus traditionnel. Il est même arrivé qu'un enseignant quitte cette classe en cours d'année. Le fait d'avoir depuis sept ans maintenant la même enseignante au sein de cette classe a nettement rassuré les parents. *A contrario* ce système séduit même certains parents des communes voisines, qui ont fait le choix de scolariser leurs enfants en classe unique pour bénéficier des avantages de ce type de fonctionnement.

(2) Des relations différentes avec les élèves

Comme je l'ai précisé précédemment, les relations avec l'enseignant sont différentes en école rurale, et ce pour plusieurs raisons. La proximité pouvant exister avec les parents engendre des rapports différents entre les enseignants et les élèves. De plus, avec ce type d'organisation, les élèves ont le même enseignant pendant plusieurs années, voir comme cela peut être le cas en classe unique, pendant toute leur scolarité maternelle et élémentaire.

Cela a plusieurs avantages, comme dans l'attitude des élèves, nous verrons plus tard que cela joue notamment sur la confiance que ces derniers peuvent avoir entre eux. En outre, cela permet à l'enseignant de connaître parfaitement ses élèves. Ainsi l'enseignant peut prévoir avec davantage de facilité les difficultés que chaque élève pourra rencontrer dans une séance, et par conséquent différencier les tâches demandées. Cette différenciation est également possible de par le faible effectif, en effet malgré l'existence des PTI²⁹ dans les écoles situées en milieu urbain, il peut sembler plus facile pour les enseignants de milieu rural de proposer une différenciation optimale pour chaque élève. Dans l'école fonctionnant en regroupement pédagogique intercommunal, dans laquelle rappelons le, j'ai effectué un stage lors de la première année de master enseignement du premier degré, j'ai pu voir des progrès importants, d'un élève en particulier. Ce dernier, actuellement en CE2 était l'an dernier « en rejet de l'école » pour reprendre les propos de l'enseignante. Lors de ma journée d'observation au sein de cette classe, j'ai eu l'occasion de voir un élève davantage intégré au groupe, qui n'était pas avare en travail. Le fait de connaître cet élève et son comportement scolaire a permis à l'enseignante d'axer les tâches demandées, d'axer sa pédagogie de manière à permettre à cet élève d'entrer dans le travail sans être « noyé » comme cela aurait pu être le cas dans une grosse structure comme le souligne l'enseignante.

L'enseignante de classe unique a comparé ce type de relation à une famille, elle m'a notamment fait part de l'inquiétude qu'éprouve une élève de CM2 à l'idée de quitter cette école et d'intégrer le collège. De même elle a évoqué le fait que pour palier à ces inquiétudes, elle communique son adresse mail aux élèves afin que ces derniers puissent lui envoyer un mail s'ils en éprouvent le besoin. Elle m'a alors parlé d'une élève qui lui envoyait toujours un mail de façon hebdomadaire au mois de janvier, pour lui raconter sa scolarité secondaire. Toutefois, l'enseignante a conscience qu'il faudra en quelques sortes couper le cordon.

Les relations entre élèves sont également différentes. En effet, j'ai pu observer dans ces écoles de très bonnes relations entre élèves. Dans le regroupement pédagogique intercommunal, tous les élèves jouent ensemble, on peut toutefois noter une légère séparation, logique à cet âge, des élèves selon leur sexe sur la cour de récréation. Dans la classe unique, on peut voir une séparation entre élèves de maternelle et élèves de primaire. Cette communion peut s'expliquer par le fait que les élèves passent la grande majorité du temps entre eux, le fait d'avoir un très faible effectif (dix-sept en regroupement pédagogique intercommunal pour quatorze en classe unique) accentuant cet esprit de groupe. En outre dans ce type de classe il n'est pas rare de voir des élèves issus d'une fratrie ou tout du moins issus de la même famille.

29 Plan de travail individualisé : chaque élève possède un travail individualisé. Cela permet à l'élève d'avancer à son rythme tout en lui permettant de travailler sur des points mal maîtrisés.

3) *Une organisation différente*

a) L'organisation de la salle de classe

Ce type de structure impose une organisation différente de celle que l'on peut rencontrer dans les établissements fonctionnant de manière plus traditionnelle. La cohabitation entre les élèves d'âges différents peut effectivement s'avérer complexe. Notamment en classe unique, comment permettre à chaque élève de s'épanouir lorsque les besoins de ces derniers sont différents? Comment permettre aux élèves de petite section de jouer, sans déranger les élèves de cycle 3 travaillant sur une production d'écrit ou sur des problèmes mathématiques? Lors de mon observation en classe unique, j'ai pu vérifier les propos de Jean KOKYN et d'Eric GREFF³⁰ disant que les locaux à disposition de ces écoles sont importants par rapport à l'effectif de l'école. Deux classes contiguës étaient en effet à disposition de l'enseignante. Ainsi cela lui permettait de séparer les élèves de maternelle et ceux d'élémentaire et donc de permettre à chacun d'avancer sans gêner le travail des autres élèves de la classe. Dans cette école une salle est utilisée par les élèves d'élémentaire auquel se rajoutent les grandes sections pendant que les plus jeunes se reposent dans l'autre salle. En outre la salle allouée aux élèves de maternelle, peut être utilisée pour des matières spécifiques telles que les arts visuels. Le placement des élèves est également important dans une classe rurale. Dans les deux classes que j'ai pu observer, j'ai noté un placement judicieux des élèves. Ainsi dans la classe fonctionnant en regroupement pédagogique intercommunal, deux tableaux sont à disposition, chacun étant utilisé pour un niveau. De même l'affichage présent autour de ses tableaux correspond aux programmes du niveau concerné. Nous pouvons noter des affichages traitant de phonologie et de numération pour les élèves de CP tandis que les affichages des CE2 sont davantage axés sur de la géométrie ou les sciences. En outre dans cette classe différents coins sont disponibles : le coin jeux ou bibliothèque accessibles en autonomie lorsque le travail demandé est terminé, ou encore le coin relatif à l'enseignement d'une langue étrangère. Il en est de même en classe unique : un tableau est utilisé pour les CP-CE1, soit quatre élèves, un tableau pour les CE2-CM1, soit deux élèves, et un tableau pour les CM2, soit trois élèves. De la même manière que pour le regroupement pédagogique intercommunal, les affichages présents aux alentours des tableaux sont en relation directe avec les programmes des niveaux concernés.

30 Enseigner dans une classe à plusieurs niveaux, ed. Retz

b) Une polyvalence certaine

Lorsque nous terminons notre formation, malgré des stages effectués dans tous les cycles de l'école primaire, nous sommes tous attirés par un cycle en particulier. Ainsi le fait d'être affecté au sein d'une école rurale, et donc d'avoir éventuellement plusieurs niveaux voir plusieurs cycles au sein d'une seule et unique classe, oblige l'enseignant à une polyvalence certaine. L'enseignant doit ainsi être en capacité d'adapter son langage aux différents niveaux dont il a la charge. En outre, le professeur doit maîtriser les programmes des différents niveaux définis par l'Éducation Nationale. L'enseignant doit donc être en capacité d'enseigner le graphisme, l'écriture ou encore la phonologie et la découverte du monde aux élèves de cycle 1, la lecture, les mathématiques, l'anglais, l'éducation physiques et sportives ainsi que les matières scientifiques aux élèves de cycle 2 et 3 (bien que les matières scientifiques sont toujours appelées découverte du monde au cycle 2). C'est d'ailleurs pour cela, et je parle ici de la classe unique où les différences d'âges sont plus importantes, que le rôle de l'ATSEM est très important pour les classes accueillant des élèves de cycle 1. Dans la classe unique que j'ai eu l'occasion de visiter, l'enseignante collabore avec la même ATSEM depuis son arrivée. Elle lui accorde par ailleurs, une liberté plus importante, gage de la confiance qu'elle lui accorde. Ainsi lors de ma journée d'observation, l'enseignante, qui dispose également de l'aide d'une EVS³¹ (Emplois Vie Scolaire) est restée la matinée entière avec les élèves des classes élémentaires ; les élèves de maternelles étant restés avec l'ATSEM. Les grandes sections ont toutefois travaillé en début d'après midi avec l'enseignante. Cela peut être un bon compromis à condition, selon moi, que cela n'arrive pas quotidiennement, en effet il me semble important que tous les élèves travaillent avec l'enseignante tous les jours.

Ainsi, pour permettre à l'enseignant de ce type de classe d'être disponible au maximum pour tous les niveaux, plusieurs solutions s'offrent à lui ; enseigner des matières identiques aux différents niveaux de manière simultanée ou alors enseigner des matières différentes par niveaux, certaines nécessitant une présence plus importante de l'enseignante tandis que d'autres peuvent davantage s'exercer en autonomie.

31 Les EVS apportent une aide aux élèves handicapés (la classe accueillant deux élèves avec un handicap mental ainsi qu'une élève disorthographique et dislexique) ainsi qu'une assistance administration à la direction.

c) Des méthodes pédagogiques différentes

Ce type de classe incombe des méthodes pédagogiques qui diffèrent de celles que l'on peut rencontrer dans les classes accueillant un seul niveau scolaire. En effet, chaque niveau doit être actif à tout moment de la journée. L'enseignante doit alors être en capacité d'être disponible pour tous les niveaux à durée égale dans une journée. Comme nous pouvons le voir dans l'annexe 3, l'enseignante doit compter sur l'autonomie de ses élèves pour lui permettre de partager son temps de la manière la plus équitable possible. Nous pouvons alors nous interroger sur la capacité des plus jeunes élèves à travailler en autonomie. En interrogeant l'enseignante, cette dernière m'a assuré que cela ne posait aucun problème dans le sens où ces derniers sont habitués depuis l'école maternelle. Elle m'a notamment parlé de la classe de cycle 1 accueillant cette année une quinzaine d'élèves de grande section. Par conséquent, les petites et moyennes sections doivent très vite apprendre à jouer et travailler dans le calme sans déranger les grands.

L'enseignant doit alors faire des choix pédagogiques lors de l'élaboration de son emploi du temps. Deux choix majeurs s'offrent à lui : le fait d'enseigner des matières identiques au même moment ou bien le fait d'enseigner des matières différentes. Très souvent, nous pouvons voir sur les emplois du temps que l'enseignant fait le choix d'enseigner des matières différentes au même moment. Certaines matières nécessitent une présence de l'enseignant car « les difficultés de la leçon, l'enchaînement des séquences, la conceptualisation seront plus faciles à gérer dans un moment de pédagogie frontale »³² tandis que d'autres permettent davantage la mise en place d'activités en autonomie : recherche, découverte d'une règle, énoncé et application. Toutefois certaines matières sont pratiquées simultanément telles que les sciences et technologies, l'éducation physique et sportive, ou encore la résolution de problème, pour ces matières, l'enseignant peut alterner sa présence au sein des différents groupes. C'est de cette manière que fonctionne le regroupement pédagogique intercommunal. L'emploi du temps de la journée présenté en annexe 3, ne permet pas de le vérifier, toutefois pour avoir effectué un stage dans cette classe lors de la première année de master enseignement du premier degré, cela est le cas.

Lors de ma visite au sein de la classe unique, j'ai pu observer une organisation différente. Chaque niveau de classe connaît parfaitement l'organisation, ils savent que la journée commence toujours par une dictée, de différents types selon le niveau, puis l'emploi du temps avec le travail à accomplir pour chaque matière est noté au tableau. Ainsi les élèves circulent librement dans la classe pour aller chercher les fiches exercices, les faire puis les ranger dans la bannette à leur nom pour que

32 Enseigner dans une classe à plusieurs niveaux, Eric GREFF et Jean KOKYN, aux éditions Retz.

l'enseignante puisse en assurer la correction. L'enseignante m'a annoncé que le travail demandé aux élèves était souvent terminé en milieu voir en début d'après midi gage de leur autonomie. Le fait d'avoir plusieurs niveaux scolaire impose à l'enseignante de travailler avec une quantité importante d'exercices d'application. J'ai cependant pu voir une leçon de géographie donnée à l'unique élève de CE2. Le fait d'avoir vu cette séance m'a questionné sur un point. Je me suis en effet interrogé sur le type de progression choisi pour des matières telles que l'Histoire, la géographie ou encore l'instruction civique et morale. L'enseignante a fait le choix de pratiquer une progression de type linéaire pour chacune de ces matières. C'est à dire, si nous prenons l'exemple de l'histoire, que l'enseignement des périodes historiques s'organise sur les trois années du cycle trois de manière chronologique tandis qu'une progression spiralaire permet un retour sur les différentes périodes tout au long de ces trois années. Malgré le fait que ce type de progression permettrait à l'enseignant d'enseigner la même matière de façon simultanée aux trois niveaux tout en proposant une importante différenciation, l'enseignante a fait le choix de la progression linéaire.

L'âge hétérogène des élèves peut également entraîner des difficultés d'ordre pratique. L'enseignement de l'éducation physique et sportive peut s'avérer complexe, notamment en raison du fait que les compétences à évaluer au cours des différents cycles sont différentes. Ainsi en classe unique, l'enseignante privilégie le temps de la sieste, où les élèves qui se reposent sont surveillés par l'ATSEM, pour enseigner cette discipline. Toutefois lorsque j'ai interrogé l'enseignante sur la complexité éventuelle que cet enseignement pouvait entraîner, cette dernière m'a assuré que c'était pour elle plus facile car la différenciation se fait de manière plus naturelle. L'enseignante de RPI, quant à elle, s'est rappelée d'une année où elle enseignait aux élèves de CP et de CM2. Lors de cette année scolaire la municipalité avait fait appel à un intervenant extérieur pour assurer l'enseignement de cette matière aux élèves de CM2.

Au sein de ces écoles, nous pouvons également nous questionner sur les modèles pédagogiques actuels. En effet actuellement le modèle pédagogique que nous trouvons le plus en classe est le modèle socioconstructiviste dont Vygotsky est un des chefs de file. Ce modèle est une technique éducative dans laquelle chaque apprenant est l'agent de son apprentissage et de l'apprentissage du groupe, par le partage réciproque des savoirs, ainsi par définition ce modèle est difficilement possible dans les classes de type classe unique. En effet, ce modèle pédagogique reposant notamment sur le principe des travaux de groupe cela semble compliqué à mettre en classe quand nous trouvons parfois un seul élève par niveau.

d) Une avancée plus personnalisée

Le faible effectif par niveau engendré par ce type de classe permet à l'enseignant de différencier au maximum les leçons qu'il transmet. Il connaît parfaitement ses élèves pour les avoir eu plusieurs années consécutives, et peut donc prévoir en amont les difficultés que les élèves vont rencontrer et ainsi axer la leçon de manière à palier ses difficultés éventuelles. De plus, l'exemple de classe unique où certains niveaux sont constitués d'un seul et unique élève permet à l'élève concerné de découvrir les leçons d'une manière semblable aux APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)³³. Au moment de la transmission de la leçon, l'enseignant lui est dévoué personnellement et peut ainsi davantage répondre aux interrogations des élèves concernées. Au sein de la classe unique dans laquelle j'ai effectué une observation, j'ai notamment pu voir une différence concernant les tâches demandées entre les différents élèves de CM2, en effet une de ces élèves, avait des exercices différents des autres. L'enseignante m'a alors expliqué qu'il s'agissait d'une élève maintenue en CM2. Ainsi l'enseignante différencie les exercices pour cette élève pour qu'elle n'ait pas à refaire les mêmes exercices que l'année antérieure. De plus, cette même élève souffrant de dyslexie et de dysorthographe, l'enseignante peut être davantage présente pour cette élève.

Un autre exemple de cet apprentissage plus personnalisé concerne cette fois la classe fonctionnant en regroupement pédagogique intercommunal. Cette classe accueille un élève de CP, en provenance d'une autre école, qui était en début d'année en grande difficulté par rapport aux autres élèves de même niveau, qui d'après l'enseignante avait un niveau de base relativement bon. Ainsi pour ne pas avoir deux niveaux au sein des élèves de CP, l'enseignante a tout fait pour permettre à cet élève de rattraper son retard, par un système de tutorat, en « donnant à manger » aux autres élèves pour reprendre ses propos³⁴. Ce principe de tutorat a motivé cet élève ce qui lui a permis de retrouver confiance en lui et ainsi, lors de ma venue au mois de janvier, tous les élèves de CP, lui y compris, avaient tous un niveau de lecture de CE1.

Ainsi plus les effectifs par niveau sont faibles, plus l'enseignement est personnalisé pour les élèves, ce qui permet à ces derniers d'avancer à leur rythme. De plus l'enseignant est ainsi plus disponible pour pallier aux difficultés que les élèves peuvent rencontrer.

33 Les Activités Pédagogiques Complémentaires peuvent être considérés comme soutien scolaire. Ces temps ont lieu généralement après la journée de classe.

34 Voir entretien (annexe 2)

e) Contraintes de ce type de fonctionnement

Malgré les avantages certains évoqués précédemment, la scolarisation en milieu rural à également des contraintes. Les contraintes évoquées par les deux enseignantes sont similaires. Elles notent toutes deux, par exemple, l'isolement que la situation engendre. Les enseignantes se sentent seules dans ces écoles. Les relations qu'elles entretiennent avec le personnel non-enseignant sont donc très importantes pour elles. J'ai pu observer une très forte complicité entre l'enseignante de classe unique et son ATSEM et entre l'enseignante du regroupement pédagogique intercommunal et la personne chargée de la préparation du repas et de la garderie périscolaire. Cependant, malgré le fait que ces écoles sont souvent rattachées à d'autres (celles des communes voisines pour la classe unique ou celles faisant parti du regroupement pédagogique intercommunal pour l'école fonctionnant de la sorte), l'isolement se fait ressentir. Les interrogations pédagogiques que peuvent se poser les enseignants peuvent ne pas trouver réponse de par cet isolement. Pour palier à ce dernier, l'enseignante de classe unique me confiait être resté en contact avec sa promotion d'IUFM³⁵ avec laquelle des rencontres sont organisées à chaque vacances scolaires. Le fonctionnement en regroupement pédagogique intercommunal peut cependant permettre des projets en communs. Ainsi la garderie périscolaire se fait en commun, dans les mêmes locaux. De plus des sorties sont réalisées en commun comme ce fut le cas dernièrement avec la visite d'un château où à la fin de la visite tous les enfants se sont réunis au sein de la même école pour la confection d'un blason. D'autres événements permettent également de réduire cet isolement, tel que le cross ou le défi science. Ce dernier réunit tous les élèves de cycle 3 de la circonscription.

Autre inconvénient de ce type d'organisation, que l'enseignant du regroupement pédagogique intercommunal juge « de plus en plus créés par le système », la réforme des rythmes scolaires mis en place à la rentrée 2013 à l'échelle nationale. Ces deux communes ont fait valoir leur droit de débiter le fonctionnement aux quatre jours et demi à la rentrée 2014. Le problème est que pour ces deux écoles, il sera difficile de mettre en place des activités périscolaires, faute de matériel ou encore pour des raisons pratiques, comme la différence d'âge en classe unique. L'enseignante de cette dernière m'a d'ailleurs annoncé qu'elle sera benévole l'année prochaine mais qu'il sera compliqué de mettre en place des activités périscolaires comme la réforme l'entend, par faute de moyens humains et matériels. A termes, les enseignantes craignent que ces TAP (Temps d'Activités Périscolaires) tendent vers de la garderie. L'enseignante du Regroupement Pédagogique Intercommunal m'a d'ailleurs confié qu'il sera impossible pour son école de mettre en place ces TAP, en effet cette école propose un ramassage scolaire, certains enfants habitants à une dizaine de

³⁵ Institut Universitaire de Formation des Maîtres, ancien nom de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation.

kilomètres de l'école. Ce ramassage scolaire dépend du collège, l'école dépend donc des horaires du collège. Ces horaires engendreraient seulement dix-sept minutes de TAP par jour si ces derniers sont mis en place. Ce qui est insuffisant si nous prenons en compte la mise en place du matériel ou la passation de consigne le cas échéant.

Le fonctionnement en Regroupement Pédagogique Intercommunal, peut également engendrer comme contrainte une répartition des élèves par classes ne respectant par forcément le niveau des élèves. Ainsi comme c'est le cas cette année, il est possible d'avoir plusieurs niveaux ne se suivant pas au sein de la même classe. En effet, cette année une classe accueille les CP et CE2 tandis qu'une autre accueille les CE1 CM1 et CM2. Cette répartition pouvant sembler illogique s'explique par les effectifs différents des élèves par classe d'âge. Ainsi, si la répartition aurait eu lieu par cycle, il y aurait eu neuf élèves de cycle 2 pour près de trente en cycle 3. Pour ces raisons il peut parfois arriver qu'un écart important existe, comme se fut le cas une année où cette même enseignante avait dans sa classe les élèves de CP et ceux de CM2.

4) *L'impact de ce type de fonctionnement chez l'élève*

a) Des élèves faisant preuve davantage d'autonomie

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les élèves fréquentant ce type de structure doivent très vite acquérir une certaine autonomie. Dès la première année de l'école maternelle, les élèves doivent comprendre qu'il ne faut pas faire trop de bruit. L'enseignante du Regroupement Pédagogique Intercommunal me confiait que son fils qui est actuellement en petite section a dû très vite comprendre que les grandes sections, au nombre de quinze, ont besoin d'un minimum de calme pour travailler. Ainsi l'autonomie de ces élèves se travaille naturellement dès les premières années d'écoles. Cette autonomie est très visible dans les classes que j'ai visitées. Cependant j'ai noté que l'autonomie est inversement proportionnelle au nombre d'élèves par niveau. Ainsi dans la classe de Regroupement Pédagogique Intercommunal, les élèves de CP, au nombre de cinq, ont une autonomie plus importante que les élèves de CE2, au nombre de treize.

Le fonctionnement en classe unique engendre également une autonomie importante des élèves. En effet, le fait d'afficher l'emploi du temps au tableau permet à chaque élève d'avancer à son rythme sans avoir besoin de la présence de l'enseignante. Ainsi les élèves enchaînent les matières en gérant eux-mêmes les transitions. La manière dont les élèves font appel à l'enseignante est également un gage de leur autonomie. Ces derniers lèvent la main, mais n'appellent pas l'enseignante, ainsi cela ne perturbe pas les autres élèves qui travaillent. L'utilisation des coins autonomie présents dans ces deux classes (bibliothèques, jeux éducatifs, rallye lecture) montre également l'autonomie des élèves malgré le fait que l'enseignante du regroupement pédagogique intercommunal a souvent dû demander à quelques élèves de CE2 de faire moins de bruit dans l'utilisation de ce coin pour ne pas déranger les autres élèves.

b) Un sentiment de « non appartenance »

Malgré l'autonomie que ce type de classe permet aux élèves d'acquérir, nous pouvons noter un certain sentiment de « non appartenance » pour certains élèves, surtout pour ceux se situant dans un niveau scolaire à très faible effectif. En effet, les élèves peuvent avoir du mal à se situer d'un point de vue scolaire avec des enfants de leur classe d'âge. C'est d'ailleurs pour cette raison que les enseignants recommandent aux parents d'inscrire leurs enfants dans des clubs sportifs ou dans des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). Les enseignantes m'ont d'ailleurs appris que la quasi-totalité des élèves fréquentent des ALSH, des clubs sportifs ou encore le catéchisme. Pour les enseignantes rencontrées, cela est très important, en effet cela permettrait aux élèves d'être en contact avec un nombre de pairs plus important, de dialoguer sur des centres d'intérêts en commun, en relation directe avec leur âge.

c) Des résultats scolaires supérieurs

Ainsi, ce type de structure permettrait aux élèves d'acquérir une grande autonomie. Cependant on peut se demander si cela joue sur les résultats scolaires des élèves. Je me suis donc renseigné sur le niveau scolaire que ces élèves ont au collège en analysant les moyennes. En effet, les collèges envoient chaque trimestre les résultats des élèves de 6ème à leur ancienne école primaire. Ainsi elle m'a expliqué que dans les 5-6 meilleurs élèves de chaque classe du collège où les élèves vont majoritairement, au minimum deux sont issus du Regroupement Pédagogique Intercommunal. De même elle m'a donné les moyennes de deux élèves toutes deux parties dans un collège réputé de Saumur qui ont eu une moyenne annuelle de 16,5 pour l'une et de 17,5 pour la deuxième. L'enseignante de classe unique m'a également annoncé les moyennes obtenues au collège par ses anciens élèves. Les 6èmes auraient une moyenne comprise entre 17,5 et 18 alors que les 5èmes et 4èmes auraient une moyenne comprise entre 18 et 19. Toutefois il serait absurde de penser que tous les élèves issus de ce type de classe réussissent parfaitement au collège, certains élèves des classes visitées ont d'ailleurs déjà été maintenus. En outre, comme nous pouvons le voir sur le site internet de l'école de Carbay³⁶, fonctionnant également sur le principe de la classe unique, en séparant cependant les élèves de maternelle et ceux d'élémentaire, les résultats des élèves de cette école sont de manière générale sensiblement supérieure à la moyenne nationale en 6ème comme le confirme le tableau récapitulatif présenté en annexe 4. En effet, en parcourant ce tableau, nous

³⁶ <http://carbayvillage.pagesperso-orange.fr/Resultatscollege.htm>

pouvons voir que depuis l'année scolaire 2007-2008, tous les élèves issus de cette classe ont une moyenne supérieure à la moyenne nationale avec des rapports régulièrement supérieurs à deux voir trois points, toutefois nous pouvons voir que certains élèves sont en dessous de la moyenne nationale tout en ayant parfois des moyennes relativement correctes comme l'élève 5. Nous pouvons également voir que certains élèves ont des moyennes inférieures à 10, ce qui prouve bien que le fonctionnement en classe unique ne répond pas à toutes les difficultés que les élèves peuvent rencontrer, comme dans toutes les classes, il existe des élèves en très grande difficulté scolaire auquel se fonctionnement ne correspond peut être pas. En outre la moyenne globale de ses élèves est supérieure d'1,68 par rapport à la moyenne nationale. Nous pouvons donc en conclure que malgré le fait que ce système ne permet pas à tous les élèves d'obtenir une moyenne satisfaisante en 6ème, il permet à une quasi-totalité des élèves d'obtenir une moyenne significativement supérieure à la moyenne nationale. Ainsi nous pouvons nous demander pour quelles raisons les élèves issus des écoles rurales obtiennent de meilleures moyennes. Nous pouvons citer l'autonomie dont les élèves font preuve au collège comme le note généralement les enseignants du secondaire ce qui engendre une meilleure organisation dans le travail, mais aussi la confiance dont ces derniers font preuve, en effet en parcourant l'entretien présenté en annexe 2, nous pouvons voir que le mot « confiance » est cité à quatre reprises par l'enseignante, elle se dit persuadée que le bien-être existant dans ce type de classe permet à chaque élève de gagner en confiance, ces derniers étant d'ailleurs nettement demandeurs d'exposés.

Malgré ces résultats nettement supérieurs, je m'interrogeais avant de débiter cette enquête sur le terrain sur l'intégration sociale des élèves aux collèges. Le fait de passer d'une petite structure à un collège accueillant un nombre bien plus important d'élèves peut être vécu comme un choc. Mais comme me l'a souligné l'enseignante du Regroupement Pédagogique Intercommunal, les collèges dans lesquels les élèves sont affectés reste des établissements à « taille humaine » de plus les élèves sont préparés au maximum à ce « choc des cultures » de par des regroupements avec d'autres classes. Elle acquiesce cependant sur le fait qu'il y ait « un choc des cultures » mais elle se dit que ce choc doit avoir lieu, qu'il arrive lors de l'entrée au collège pour ces élèves ou lors de l'entrée en maternelle pour les élèves de milieu plus traditionnel.

III. Conclusion

La notion de ruralité est souvent mal définie. Pour bon nombre de personnes la population rurale est synonyme d'agriculture, or nous avons pu voir que depuis les années 1970, les zones urbaines se sont élargies pour créer un continuum spatial entre zone urbaine et zone rurale. Cependant certaines zones dites rurales profondes existent toujours. Le problème de l'éducation en milieu rural se pose alors. En effet nous pouvons nous questionner sur la manière de rendre une école pérenne dans des zones à très faible densité et sur la manière d'assurer une scolarité optimale pour les enfants d'âge scolaire résidant au sein de ces zones. Pour cela certaines écoles ont recours à un fonctionnement différent du fonctionnement traditionnel. Les cours à niveaux multiples, les Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (qu'ils soient dispersés ou concentrés) ou encore la classe unique permettent aux communes concernées de conserver en leur sein une population d'âge scolaire et donc de ne pas perdre en attractivité et en dynamisme.

D'après plusieurs études, dont celle de Françoise Oeuvarard ou encore celle de Christine Leroy-Audouin et Alain Mingat, la scolarisation en école fonctionnant en classe unique ou en regroupement pédagogique intercommunal serait davantage un facteur de réussite scolaire que les écoles urbaines, et cela notamment en raison de pratiques pédagogiques favorisant la confiance en soi et l'autonomie de l'élève. Cette autonomie dans le travail permettrait aux élèves une optimisation de leur temps de travail et donc une certaine maturité dans leur travail.

Afin de vérifier ces études et de les compléter par une dimension d'intégration sociale au sein de la scolarisation secondaire, des observations et des entretiens ont été menés dans un Regroupement Pédagogique Intercommunal ainsi que dans une classe unique. Au fil de ces entretiens deux mots sont ressortis : « autonomie » et « confiance ». Ces deux éléments permettant aux élèves une meilleure organisation dans leur travail personnel, justifiant ainsi les résultats que ces derniers obtiennent lorsqu'ils accèdent au collège ces résultats étant significativement supérieurs à la moyenne nationale. Les élèves de ce type d'école ont en effet une importante confiance en eux. Cette confiance peut se justifier par le fait que les élèves se connaissent et se suivent pendant plusieurs années, voir dans certains cas durant toute leur scolarité primaire. Cette confiance peut également s'expliquer par le fait que les élèves et l'enseignant de ces classes se connaissent également – à condition que l'enseignant en question reste de manière durable dans ces écoles – cette entente mutuelle peut rassurer l'élève qui connaît les pratiques et les méthodes pédagogiques de son professeur. Cette confiance peut se mesurer par l'investissement dont les élèves font preuve où encore par le fait que ces derniers sont demandeurs de travaux de groupe avec une phase

d'oralisation devant leurs camarades.

Dans ce type d'école, les élèves font également preuve d'une autonomie toute particulière. Cette autonomie se justifie par le fait que l'enseignant doit répartir son temps de présence à tous les niveaux scolaires présents dans sa classe de manière équitable. Ainsi dès la maternelle, les élèves se doivent d'assimiler le fait que l'enseignant ne peut être disponible à tout moment et doit donc trouver d'autres moyens pour répondre à ses éventuelles interrogations, comme le fait de questionner un camarade avant l'enseignant. Cette autonomie est généralement remarquée par les enseignants du secondaire lorsque les élèves scolarisés en regroupement pédagogique intercommunal ou dans une classe unique entament leur scolarité au collège.

IV. Bibliographie et sitographie

1) Bibliographie :

CHAUVAT-POUGET, Marie-Hélène. *Mais qu'est de donc que le « rural »?* Cahiers pédagogiques, n°365, juin 1998, p. 14-15

CHEVALIER-VOYOT, Michèle, (coord.), 2004, *Évaluation de l'enseignement dans l'académie de Bourgogne*, ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, p.14

CHEVALIER-VOYOT, Michèle, (coord.), 2004, *Évaluation de l'enseignement dans l'académie de Clermont-Ferrand*, ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, p.18

GREFF, Eric. KOKYN, Jean. *Enseigner dans une classe à plusieurs niveaux*. Editions Retz, 2007, 168 p.

JEAN, Yves. Sous la direction de. Géographies de l'école rurale : acteurs, réseaux, territoires. Paris, Editions Ophrys, 2007, 303 p.

LEROY-AUDOUIN, Christine. MINGAT, Alain. *Les classes à plusieurs cours* Cahiers pédagogiques, n°365, juin 1998, p. 27-29

MAUGER, Yves. Sous la direction de. Agir ensemble pour l'école rurale. Imprimerie nationale. 1992. 145 p.

PHILIBERT, Nicolas. 2002, Être et avoir [dvd (1h44)]. Prêt au CRD de l' ESPE d'Angers.

2) *Sitographie* :

Site de la classe unique de Carbay :

<http://carbayvillage.pagesperso-orange.fr/Resultatscollege.htm> consulté en mars 2014

Insee :

http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/aires_urbaines.htm consulté le 12 mars 2013

http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=98&ref_id=CMPTEF01105 consulté le 16 mars 2013

http://www.statistiques-locales.insee.fr/cartographie/ESL_CT_cartethematique.asp?nivgeo=DEP&submit=Ok consulté le 16 mars 2013

site du Senat :

<http://www.senat.fr/rap/a03-265/a03-2650.html> consulté le 18 mars

Site de l'Éducation nationale :

<http://www.education.gouv.fr/cid199/les-collectivites-territoriales.html> consulté le 14 avril 2014

<http://www.cnrtl.fr/>

http://www.cc-canton-bauge.com/web/cc-bauge-regroupement_pedagogique_intercommunal-7-20-53.html consulté en mars 2014

V. ANNEXES

1) Annexe 1 : Évolution de la composition des ménages ruraux entre 1962 et 1999 en %

	1962	1990	1999
Agriculteurs et salariés agricoles	33,8	9,9	7
Artisans - commerçants	8,8	6,9	6
Cadres moyens et supérieurs	3,9	14,9	20
Employés et ouvriers	25	27,6	24
Retraités agricoles	28,5	40,7	43
Total	100	100	100

Source : Insee, RGP de 1962 1990 1999

2) Annexe 2 : Retranscription de l'entretien réalisé avec l'enseignante de classe CP/CE2 du Regroupement Pédagogique Intercommunal

Cet entretien s'est déroulé dans une école fonctionnant sur le principe du regroupement pédagogique intercommunal dispersé. Située dans le Maine et Loire, elle accueille cette année cinq élèves de CP et 12 élèves de CE2. J'ai eu l'occasion d'effectuer un stage au sein de cette école lors de ma première année de master enseignement du premier degré. Par conséquent, je connaissait déjà l'enseignante ainsi que les élèves de CE2. Pour des raisons pratiques cet entretien a du être réalisé lors de la pause méridienne. J'ai également eu l'occasion de récolter des informations lors de discussions avec l'enseignante sur des temps hors entretien comme durant les récréations.

-Pour commencer, j'aimerais savoir si tu as toujours été en RPI ou si tu as connu d'autres...

-Non c'est mon premier poste, dans lequel je suis toujours... donc onze ans ici.

-Et donc pour vous quels sont les avantages et les inconvénients de ce type de fonctionnement par rapport à une classe normale entre guillemets ?

-Euh... (silence) les inconvénients c'est le manque d'échanges pédagogiques avec des collègues. Les inconvénients sont aussi de plus en plus créés par le système. Là par exemple par rapport aux passages euh.. par rapport aux modifications des rythmes scolaires.

-Oui aux quatre jours et demi

-Dans notre RPI, on va pas pouvoir faire de TAP parce qu'en fait on est bloqué par le car de ramassage scolaire qui fait deux tournées, celle du collège et celle du RPI. Donc d'abord ils font le collège, ensuite ils font chez nous, et le soir ils commencent par chez nous avant de faire le collège, et donc euh... les horaires du collège nous imposent des horaires aussi qui fait que si on mettait des TAP, on aurait 17 minutes de TAP par jour.

-Oui forcément. Et donc c'est pour cela que le midi, il y a seulement une heure de pause méridienne.

-Alors la, c'est ce qu'on avait, on avait qu'une heure dix, et comme dans... avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, il faut obligatoirement une heure trente de pause méridienne, c'est pour ça qu'on se retrouve à ne pas avoir le temps de... donc on a décalé. On a bien une heure et demi le midi, on peut pas mettre les TAP le midi, donc il n'y en aura pas dans l'école. Donc voilà ça fait parti des inconvénients, ça ne pas avoir la possibilité de discuter, de faire des échanges de services. Là cette année le fait d'avoir des effectifs un petit peu (silence) qui sont trop bas, c'est à dire que le CP il y avait cinq élèves, le CE1 il y en avait quatre, donc si j'avais eu CP-CE1 j'aurais eu neuf

élèves et il y en aurait eu vingt-neuf à M.³⁷, donc on a réparti au nombre d'enfants et non pas en fonction de leur niveau, donc je me retrouve avec des CP-CE2, comme tu disais je suis sur deux cycles. Après c'est un avantage aussi, les enfants..., je trouve que dans nos écoles, les enfants ont beaucoup plus confiance en eux parce que on les mets en avant, on a un échange avec eux qui est particulier, on a des petits effectifs dans des petites classes dans des petites structures, on se connaît par cœur, on les a pendant des années. Tu vois la cours j'ai dix-sept élèves à surveiller c'est pas une classe ni une cour de 200 gosses. J'ai tout le temps la responsabilité, donc il m'incombe de le faire bien, c'est pas comme quand t'es plusieurs collègues afin un système de service qui change euh voila... Après je pourrais t'en citer encore plein, les enfants sont assez autonomes parce qu'ils sont toujours en multi-niveaux donc il ont une certaine autonomie qui est nécessaire.

-Pour le collège, pour tout ça.

-Pour tout ça.

-Qu'on ne voit pas toujours..

-Voila et puis ils ont... je pense vraiment qu'ils ont une confiance en eux qu'on ne retrouve pas dans certaines.. Il n'y a pas d'enfants timide, hormis L qui est un cas très particulier, mais les enfants même les plus timides n'ont pas de difficultés pour aller devant tout le monde pour dire leur poésie, c'est d'eux même qu'ils demandent à faire des exposés. On s'adapte beaucoup aussi à leurs demandes, j'ai pas les soucis d'horaires imposés par l'école c'est à dire... alors oui j'ai des horaires, mais par exemple si je suis en train de faire une expérience de science qui déborde un peu, ma récréation est prévue à 35 si j'ai ma récréation qui débute à 42 ça va poser problème à personne, j'ai pas une cloche qui appelle tous les enfants sur la cour, donc je peux adapter en fonction de ce que je suis en train de faire.

-C'est l'avantage aussi...

-Voila.

-Et au contraire, le fait d'être dans une petite structure, pour les CM2 qui passent au collège, c'est pas plus compliqué de s'adapter à un nombre plus important d'élèves ?

-Je pense qu'il y a un choc des cultures. Maintenant que ce choc ait lieu à 11 ans ou qu'il ait lieu à 3 ans, quand tu arrives dans une grosse école, à un moment où tu passes de la famille, à l'école. Là le fait d'y arriver vers 11 ans, il sont quand même plus grand et euh... il nous impose, enfin il nous incombe à nous de permettre d'éviter ce choc en multipliant les rencontres avec le canton, avec les autres écoles, avec d'autres structures, donc c'est pour ça qu'on fait le cross, avant il y avait la chorale, il y avait une chorale de canton, donc on se réunissait une fois par an, et on chantait, il y avait 150 enfants qui chantaient bon maintenant c'est annulé donc on le fait plus mais il y a le défi

37 Autre ville du Regroupement Pédagogique Intercommunal

science qui avait lieu à Baugé, c'est une rencontre qui réunissait tous les cycles trois du Baugeois. On essaye au maximum dans l'année de réunir nos trois écoles, donc il y a quand même d'autres moments où ils sont nombreux ou ils font des activités.

-Comme par exemple lors de sorties scolaires comme celle au château

-Ouais les sorties scolaires, tu vois quand on est revenus, on est revenus tous dans la même école, ici, et on a créé des blasons, tous ensemble, en se mettant par deux ou par trois, on a utilisé les deux salles de l'école. On essaye de multiplier au maximum les rencontres pour éviter que ce soit trop choquant. Mais après on passe d'une petite structure à un tout petit collège. Ils ont deux classes de 6ème, deux ou trois suivant les années

-Ils vont à Baugé au collège, c'est ça ?

-Non à Noyant, mais après certains vont à Baugé dans le privé, mais c'est pareil il est pas énorme le collège, on reste sur des structures à taille humaine. Après l'enfant qui déménage d'ici qui part sur Angers, qui se retrouve dans une grosse école, ouais il y a un choc.

-J'imagine...

-Mais c'est pas tout le monde non plus.

-Et ça ne dérange pas les parents de déposer un enfant à MLV un autre dans une autre école ?

-Non parce que c'est comme ça.

-Ils sont habitués et...

-Non on a pas de problème, on a pas de parents qui... je sais pas.. rien que pour moi l'année prochaine ça va être plus compliqué, j'en aurais un sur B. et l'autre sur M. bah tu le sais, et on a quand même le car de ramassage scolaire qui simplifie les choses.

-Oui ça c'est sûr, ça doit bien arranger les parents. Et du coup le choix de mettre un RPI dispersé à MLV, B et M au lieu d'une classe unique s'est décidé comment ? Plus économique ?

-(silence) Non je pense qu'à la base, ce qu'il s'est passé, c'est..., ici c'est le deuxième RPI de France, le premier avait eu lieu en Alsace il me semble et les collègues qui ont décidé de mettre en place un RPI, ça a été une entente entre les trois communes, c'est trois... (le téléphone sonne, elle répond)
Excuse-moi, c'est aussi un inconvénient on est toujours tout seul. Donc tu m'avais demandé quoi ?

-Euh, je ne sais plus.. C'était par rapport au choix...

-Ah oui par rapport au RPI, non je peux pas trop te dire, ici avant à Meigné il y avait trois écoles, une école de garçons privée, une école de filles privée, une école de filles publique il me semble. Donc une ici, la dans le bâtiment, une à la mairie, et il devait y en avoir une aussi au niveau du stade. Les années passants, les enfants partants, les structures ont fermées les une après les autres, mais il y avait toujours toute l'école, donc de la petite section au CM2 et plusieurs écoles aux alentours ont fermées, les maires se sont réunis par rapport aux difficultés d'avoir dans une même

classe, bah en fait des classes uniques, des enfants de la petite section au CM2, et étant donné qu'en Alsace s'était fait un RPI, l'un des collègues de l'époque en avait eu vent, en a parlé aux mairies qui se sont renseignées et ont pris ce choix là. Ils ont donc décidé de faire une entente commune et de répartir chaque cycle sur les trois structures. Voilà, je pense que la mise en place a dû être compliquée..

-Comme souvent..

-J'imagine, c'était en 73 je crois.

-D'accord. Et du coup, je repense encore au collège, mais as-tu des nouvelles par rapport aux résultats, parce que j'ai vu une étude montrant que les élèves issus de RPI ou de classes uniques ont de meilleurs résultats que les autres élèves.

-Ah ça oui.. En fait, il s'avère que... C'est pour ça que je te parlais de confiance, je suis persuadée que ça vient de ça en fait, je pense que c'est la confiance qu'ils ont en eux. C'est pas qu'on enseigne mieux, je pense pas. Je pense qu'il y a le fait aussi, déjà, de se trouver en petit effectif, donc il font des cours particuliers, j'ai 5 CP tu as vu ils sont tous lecteurs. Ils sont lecteurs je suis en juin³⁸, ils lisent comme des CE1. Donc c'est, c'est du jamais vu, ils sont que cinq, c'est vraiment des cours particuliers, je fais de la grammaire avec eux, c'est pas prévu normalement, je fais de la grammaire, on analyse des phrases, on prend le temps de temps en temps, parce qu'ils en ont les moyens. J'avais un petit qui est arrivé cette année d'une autre école, qui est en maintien de CP en fait, en grande difficulté, ça y est il est au niveau des autres.

-C'est sûr que pour eux c'est idéal.

-Voilà, j'ai fait attendre un peu tout le monde en leur donnant à manger entre guillemets, des choses à faire pour pas avoir trop l'impression d'attendre. Mais je voulais pas qu'il y ait un décalage et qu'il y ait deux niveaux dans mon CP, et je me suis dit que vu l'avance...

-Que les autres ont...

-Voilà et donc j'ai... par un système de tutorat et de choses comme ça, ils se sont mis à aider D. et D. ça l'a motivé, et là je pense que tu as pas vu de grosses différences entre lui et les autres.

-Je confirme.

-Bah voilà, et pourtant il y a une très très grosse différence à la base. C'est un enfant qui était complètement en rejet du scolaire et ça y est c'est parti. Tu vois là mes CE2 sont nombreux, mais ils sont que 12, dans une classe normale c'est plus. Donc ouais c'est vraiment du cas particulier. Tu vois un enfant comme M. qui était en rejet de l'école, tu vois trois ans plus tard, il est dans le groupe il est dedans, il travaille.

-C'est sur que comparé à l'an dernier, c'est impressionnant.

38 Lapsus de l'enseignante : l'entretien s'est déroulé au mois de janvier.

-Je suis pas sur que dans une grosse structure, il n'aurait pas été noyé. Voila, et ce que je peux dire par rapport au collège en fait, le retour... parce que toute l'année de 6ème, le collège envoie.. les collèges envoient les résultats à l'enseignant de CM2, donc on suit nos anciens CM2, parce que je les ai eu un an les CM2 donc j'ai vu ça. Chaque trimestre, on reçoit les bulletins, j'ai vu moi l'année de mes CM2, quand ils étaient partis, j'ai eu deux petites filles qui sont partis sur Saint-Louis, qui a quand même une grosse réputation sur Saumur. Il y en avait une qui avait 17,5 de moyenne : C. et R. elle a tourné à 16,5 toute son année de sixième, et les retours que l'on a du collège de Noyant, celui où l'on envoie le plus d'enfants, c'est que généralement, nos enfants, sont... si tu prends les 5-6 meilleurs de chaque classe, dedans il y en a au moins 2 de chez nous. Alors après on a des enfants en difficultés qui resteront en difficulté.

-Oui, mais comme partout

-Mais comme tu dis il y en a partout. On a énormément d'enfants en tête de classe dans les collèges aux alentours, et c'est pas que Noyant si tu veux. On en a qui sont sur Baugé, on en a qui sont sur Saumur, et je pense vraiment que c'est cette histoire de confiance en eux que l'ont... enfin voilà étant peu nombreux on fait beaucoup de manipulations, beaucoup d'expériences, beaucoup d'exposé, ils n'ont pas peur de l'adulte.

-Et pour la remédiation je pense que c'est plus simple de la mettre en place (elle affirme) mais pour le soutien le soir...

-Après le soutien, ça a été compliqué de mettre en place le soutien, parce que nous c'est hors temps scolaire, il n'y a plus de car, les enfants habitent parfois à quinze kilomètres de l'école, donc c'est sur la base du volontariat des parents. Mais on a des parents à qui on a bien expliqué les choses et tu vois la, j'en ai six qui viennent en soutien cette semaine et tout le monde a accepté. Donc je fais des petits groupes de trois, on manipule les conjugaisons sous forme de jeux et puis voilà les parents acceptent toujours, c'est vraiment très rare d'avoir des refus, et dans ces cas c'est souvent pour des problèmes matériels, des parents qui n'ont pas de véhicule, et souvent ils s'arrangent entre eux.

-C'est bien aussi ça, mais c'est vrai que les petits groupes de travail sont bénéfiques pour les élèves, l'an passé j'ai effectué mon deuxième stage dans l'école de V., dans une classe de CE2 CM1, avec 5 CE2 et 21 CM1, du coup on voyait bien que les CE2 voilà quoi, déjà ils étaient mis en petits îlot, donc entraide etc.. et puis un niveau...

-Ah mais oui, mais quand tu as un groupe... comme moi la j'ai un 5 et 12, euh finalement les moins autonomes c'est les 12, parce que les grands groupes ont est beaucoup plus avec et on est beaucoup moins avec les petits groupes parce que si en plus ils ont le même niveau bah une fois que la consigne est passée, que l'information est passée, ils se mettent tout de suite au travail et finalement on se rends compte qu'ils sont beaucoup plus autonomes les tout petits groupes, tu vois la mes CP

sont plus autonomes que mes CE2, et pourtant mes CE2 sont autonomes, tu as bien vu quand ils ont fini leur travail.

-Oui et puis ils sont habitués à être une petite dizaine, donc si les autres sont habitués à être cinq.

-Et puis avant ils étaient que quatre, la j'ai une petite qui part en mars donc il vous repasser à quatre.

-Et pour le coup, même en début d'année ils sont autonomes, parce que j'imagine qu'ils sont assez dépendants à l'enseignant.

-Et bien non, puisqu'ils arrivent d'une classe de maternelle où ils sont trois niveaux, donc c'est toujours... ils sont toujours... mon fils qui vient de rentrer à l'école, il est en petite section, ils sont trois petites sections, il y a 15 grandes section et 4 moyennes sections. Autant dire que la maîtresse passe la plupart de son temps avec les grandes sections donc les petites sections sont beaucoup avec l'ATSEM et tout de suite ils doivent apprendre à ne pas faire beaucoup de bruit parce qu'il y a les grands qui travaillent, donc ils savent où ils doivent aller, ça se construit, ils deviennent élèves, on leur apprend à devenir élève et tout de suite on leur apprend à être élèves autonomes, et puis qu'ils respectent le silence. Bon après il reste le tempérament, il reste tout ça, ils restent des tout petits, mais ils sont dedans tout petits justement. Et puis voilà, ça se fait, ils ne découvrent pas le cours double en CP, c'est toute leur scolarité en cours double, limite ils arrivent en 6ème, c'est la première fois qu'ils sont en cours simple, ils n'ont jamais connu le cours simple avant.

-C'est vrai en plus que le fait d'être en cours double, permet aux CP d'entendre ce que tu fais avec les CE2, même si ils ne sont pas dedans ils peuvent écouter et inconsciemment retenir.

-Oui tu prends là l'Histoire, ils sont passionnés, je leur donne un travail autonome à faire, enfin on fait un travail ensemble, après ils ont un travail autonome pendant que les CE2 sont en recherche documentaire, ensuite quand moi je mets en commun la recherche documentaire, les CP terminent leur travail et éventuellement ont du temps libre. Et très souvent ils me demandent si ils peuvent savoir à côté des CE2, ils regardent les livres. C'est pareil, l'avantage d'être en RPI, c'est que généralement on a des municipalités très investies pour les écoles, on a des très très bons budgets, donc j'ai un très très gros budgets fournitures, j'ai énormément de moyens, ça me permet d'acheter de très beaux livres de qualités, tu vois en histoire-géo, on travaille que sur les dossiers Hachette, tu vois les CP quand ils regardent de si beaux livres (*elle en feuillette un devant moi*), ils écoutent et parfois ils écoutent ce qui se passent en CE2, alors c'est pas du tout leur niveau mais voilà ils ont entendus le néolithique, ils ont entendus l'Antiquité, ils découvrent le Moyen-Âge.

-Oui mais après, on ne leur demande pas de retenir, mais dans un sens si ils retiennent tant mieux.

-Oui voilà, c'est du en plus, et généralement quand j'ai deux cours qui se suivent, CP-CE1, l'enfant qui par exemple va avoir des difficultés sur certains sons, au moment où je vais travailler ce son

avec mes CP, juste avant je vais aller voir l'enfant et lui dire : « laisse l'exercice que tu fais, discrètement tu écoutes ce que je fais avec les CP, ça va t'aider. » Je vais pas le pointer devant tout le monde en disant : « tiens toi qui connaît pas bien le son » voilà, il va y faire attention, il va réentendre, c'est pas juste une petite révision là, il va revoir le cours exactement comme il l'a vu en CP, enfin avec autant d'exemple, par forcément de la même façon, mais comme on ferait avec un CP, il est en CE1, il entend à nouveau, il intègre mieux. De la même façon, l'enfant qui finit régulièrement son travail plus tôt écoute ce qui se passe à côté. Tous les ans, les CP qui arrivent en CE1 ont déjà des notions de grammaire, parce qu'ils ont entendus les mots adjectifs, déterminants, noms, noms communs, et ils ont parfois réussi à comprendre ce que c'était, donc ça roule.

-Oui c'est idéal

-Le seul souci vient souvent d'enfants justement qui arrivent d'autres structures, qui arrivent chez nous, qui sont un petit peu noyés, donc il faut que nous nous adaptons à eux, qu'ils s'adaptent à nous.

-Forcément. Et le fait d'avoir un CP-CE2 par rapport à l'an passé où tu avais un CP-CE1 ça doit te changer, comme par exemple pour les cours d'anglais que tu faisais en commun.

-Alors je fais mes cours d'anglais en commun, sauf que ne passent pas à l'écrit les CP, parce que les CE2 passent à l'écrit. Mon intérêt est plus que les CP ont un bain de langue et acquiert les jours de la semaine, les couleurs, savoirs compter, les choses comme ça. C'est plus à moi que ça demande du travail, d'avoir des supports adaptés aux deux.

-Et sinon je me demande ce qui différencie un RPI comme celui-ci d'un double niveau plus traditionnel mise à part les effectifs qui diffèrent ?

-Je ne pense pas qu'il y ait de grosses différences entre un double niveau ici et un double niveau dans une grosse structure....Voilà, après tout enseignant se retrouve dans sa carrière à avoir un cours multiple, alors la seule différence entre nous et une grosse structure c'est que nous c'est tous les ans. Après je pense que le jour où j'aurai un cours simple, de toutes façons j'aurai un cours multiple parce qu'on a jamais un groupe homogène, donc voilà je me dis que le jour où j'aurais un cours simple je ne traiterais jamais ma classe comme un cours simple, au contraire.

-Oui c'est vrai que le fait d'avoir des cours multiples aide à la mise en place de différenciation. Et c'est vrai que n'ayant jamais vu personnellement de cours simples, je m'interroge sur le rôle de l'enseignant dans ce type de fonctionnement, et personnellement je préférerais avoir un cours double lorsque je serai en poste.

-De toutes façons même si tu as un cours simple tu feras un cours multiples puisque tu auras différents niveaux et puis c'est beaucoup plus sympa de s'adapter aux enfants.

-Mais c'est vrai que pour le coup, le fait d'avoir un cours multiple aide à la mise en place de différenciation.

-Oui et ça fait moins peur, quand tu as pas le choix bah tu te lances et voilà quoi.

-Oui c'est vrai et là j'ai des amis qui sont admissibles et qui ont un triple niveaux en responsabilité, qui n'avait jamais vu un cours double ou triple et du coup au départ ils étaient un peu paniqués.

-Mais ça se fait, c'est qu'une organisation, c'est vrai qu'on ne s'assoit pas beaucoup à son bureau mais voilà.

-C'est ça qui est intéressant aussi pour moi, en tout cas actuellement.

-Oui je pense, je pense aussi. On est tout le temps avec les enfants, il faut que ton cours soit nickel, que tout soit prêt avant, toujours, c'est très très important sur un cours multiple d'avoir une préparation matérielle vraiment bonne, savoir où tu vas et après ça tourne.

-Et bien merci beaucoup, je pense avoir fait le tour de mes questions.

-De toutes façons si tu as d'autres questions, tu peux m'appeler, on peut faire ça par téléphone, tu n'hésites pas, si tu veux des précisions ou des choses dont tu as besoin hésite pas. Tu peux revenir une autre fois, il n'y a pas de problème, tu es le bienvenu.

-Ca marche, merci beaucoup

-Oh mais de rien

3) Annexe 3 : Déroulement d'une journée dans la classe CP/CE2 fonctionnant en Regroupement Pédagogique Intercommunal

Horaires	CP (5 élèves)	CE2 (13élèves)
9h	Accueil, Rituels...	
9h10	Écriture	Multiplification + Dictée
9h45	Lecture, phonologie + exercice de repérage	Littérature : questions sur texte
10h15	Fin exercice + coloriage magique	Correction littérature
10h30	RECREATION	
10h45	Fin coloriage magique Dictée de mots Mathématiques : la monnaie (addition) un exercice faire émerger théorème de chacun exercice	Géométrie : Apprentissage du tracé d'un carré, puis exercice d'application Présentation étape suivante, puis travail en autonomie Fiche exercice sur carré / rectangle
11h50	PAUSE MERIDIENNE	
13h20	Poésie	
13h30	Découverte du monde : le calendrier : présentation Travail en autonomie	Littérature : description image lecture personnelle avec recherche de mots compliqués lecture haute voix
15h	RECREATION	
15h20	Art visuels : paysage marin	Arts Visuels : paysage de campagne
16h	Proverbe : « j'ai la puce à l'oreille » Hypothèses élèves.	
16h20	FIN DE LA JOURNEE	

 Temps où les élèves sont en autonomie

4) Annexe 4 : Moyenne annuelle de 6ème au collège des anciens élèves de la classe unique de Carbay(49)

Année	Nom	Moyenne annuelle	Moyenne nationale	Rapport
2011-2012	Élève24	17,56	15	+ 2,56
2010-2011	Élève 23	16,03	13,3	+ 2,73
	Élève 22	16,56	13,3	+ 3,26
	Élève 21	17,06	13,3	+ 3,76
	Élève 20	17	13,3	+ 3,7
2009-2010	Élève 19	15,76	13,1	+ 2,66
	Élève 18	14,83	13,1	+ 1,73
	Élève 17	14,33	13,1	+ 1,23
2008-2009	Élève 16	16,9	11,9	+ 5
	Élève 15	16,45	11,9	+ 4,55
2007-2008	Élève 14	14,9	12,3	+ 2,6
	Élève 13	13,59	12,3	+ 1,29
2006-2007	Élève 12	9,65	12,9	- 3,25
2005-2006	Élève 11	16,39	13,2	+ 3,19
	Élève 10	16,24	13,2	+ 3,04
	Élève 9	13,98	13,2	+ 0,96
	Élève 8	14,23	13,2	+1,03
2004-2005	Élève 7	16,45	13,2	+3,25
	Élève 6	16,68	13,2	+3,48
	Élève 5	12,75	13,2	-0,45
	Élève 4	10,25	13,2	-2,95
2001-2002	Élève 3	15,23	12,9	+2,33
	Élève 2	8,70	12,9	-4,2
2000-2001	Élève 1	11,2	12,4	-1,2
Moyenne		14,70	13,02	+ 1,68

Résumé :

Lors d'un de mes stages de première année de master enseignement du premier degré, j'ai eu l'occasion de découvrir une école rurale fonctionnant sur le principe du regroupement pédagogique intercommunal. Ce stage m'a questionné sur la place de l'élève dans des classes à dominante rurale. Ainsi j'ai mené plusieurs observations et plusieurs entretiens dans des écoles rurales. Les résultats obtenus lors de ces observations et entretiens montrent que les élèves acquièrent une autonomie plus importantes et des meilleurs résultats scolaires au collège.

Mots-clés : école rurale, classe unique, regroupement pédagogique intercommunal, autonomie, résultats scolaires

Abstracts :

During one of my first year work experience as a student in primary school teacher Master's degree, I discovered a school that was organized on the "teaching skills "intercommunal" regroupment". This work experience made me wonder about the child status in rural schools. To answer this question, I observed different schools and carried out interviews. The results of these researches showed that children become more independent and have best school results than children in town schools.

Keys words : Rural school, unique class, teaching skills "intercommunal" regroupment, autonomy, school results